



PROGRAMME STRATÉGIQUE 2021-2024

# FÉDÉRER, MOBILISER ET INNOVER

POUR L'AGENDA 2030

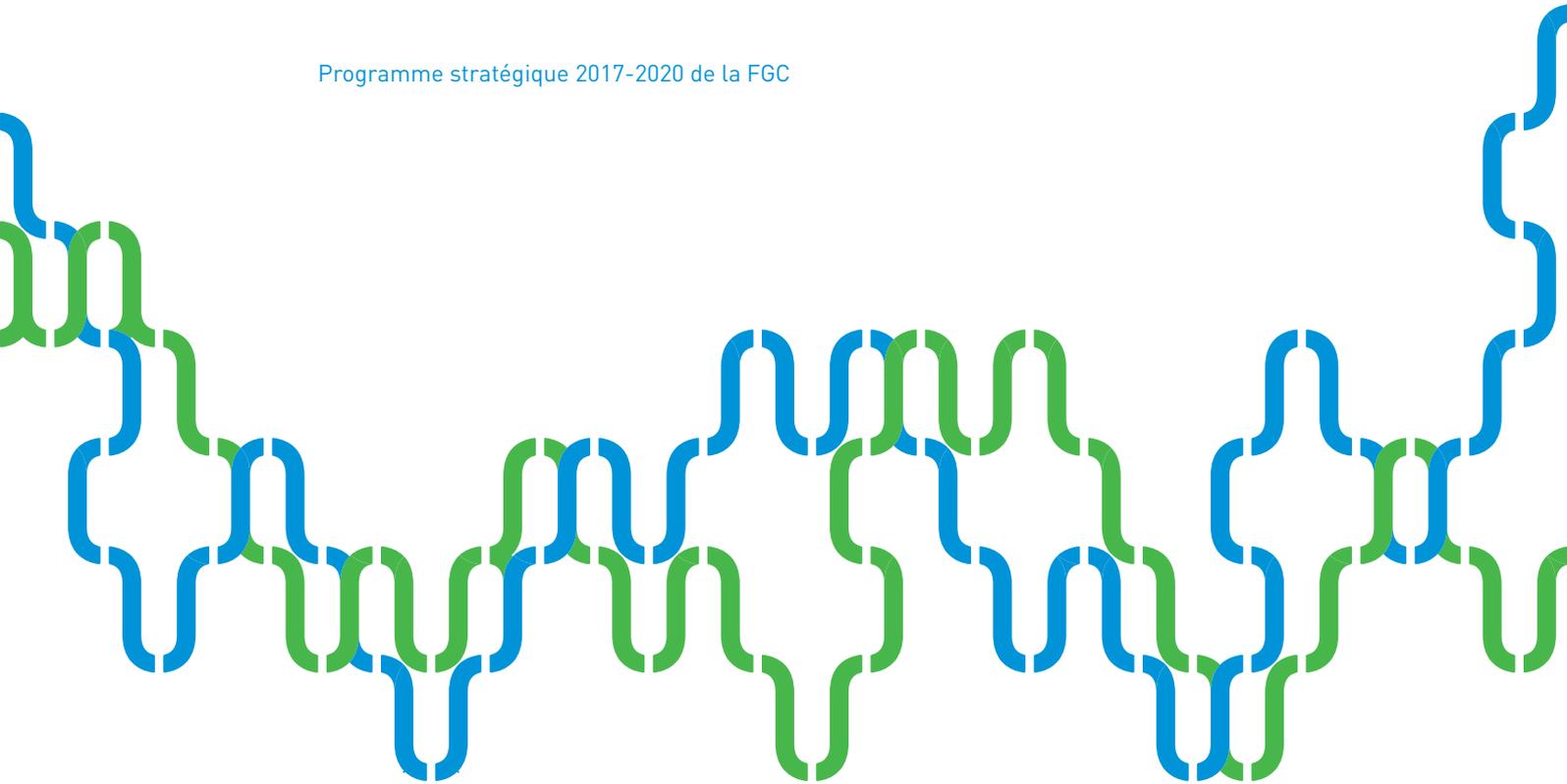
FÉDÉRATION  
GENEVOISE  
DE COOPÉRATION

Mettons le monde en mouvement



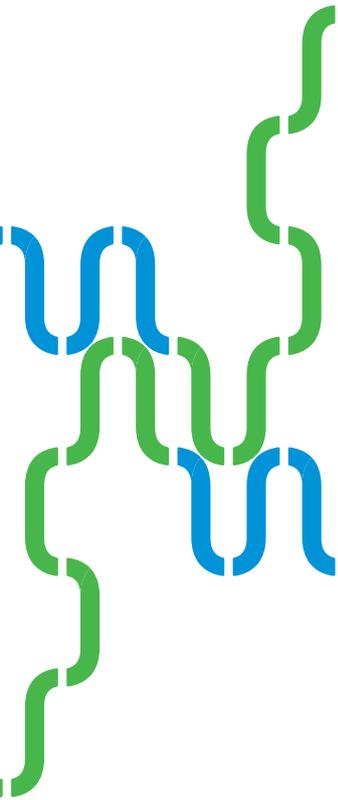
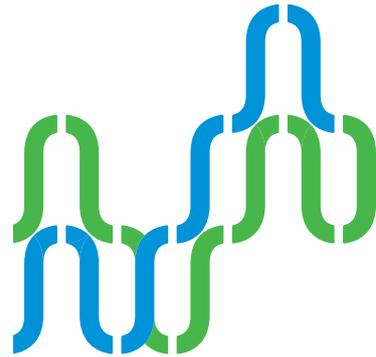
« Sans la société civile, la Genève internationale perdrait une bonne partie de sa pertinence et de son âme. La Genève internationale ne serait pas crédible sans un engagement associatif solidaire, dont la FGC est une importante expression. »

Programme stratégique 2017-2020 de la FGC



# Sommaire

4	INTRODUCTION
6	NOTRE MISSION
8	LE LABEL DE QUALITÉ FGC
9	ORGANIGRAMME ET SCHÉMA INSTITUTIONNEL DE LA FGC
10	NOTRE VISION ET NOS VALEURS
12	NOS PARTENARIATS
14	LE CONTEXTE DE NOS ACTIONS
20	PERSPECTIVES ET PRIORITÉS POUR LA PÉRIODE 2021-2024
23	LES OBJECTIFS DU PROGRAMME STRATÉGIQUE 2021-2024
24	<b>OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 :</b> la dynamique institutionnelle de la FGC et de ses organisations membres est renforcée permettant une meilleure gestion des actions de coopération au développement
26	<b>OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 :</b> des projets de coopération au développement de bonne qualité sont financés par le biais de la FGC pour contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030
30	<b>OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 :</b> la mise en œuvre des projets et le travail en réseau sont soutenus par les activités de partage des savoirs
34	<b>OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4 :</b> le public genevois (grand public, jeunes, élu·e·s et public spécialisé) est informé et sensibilisé aux enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030
38	PLAN DE FINANCEMENT
40	LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA FGC
42	LISTE DES ACRONYMES



## INTRODUCTION

# FÉDÉRER, MOBILISER ET INNOVER POUR L'AGENDA 2030

C'EST AUTOUR DE CES ACTIONS QUE LA FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION (FGC) CONÇOIT SON PROGRAMME STRATÉGIQUE POUR LES ANNÉES 2021-2024.

## FÉDÉRER LES ÉNERGIES



Depuis plus de 50 ans, la FGC fédère et démultiplie l'énergie de ses organisations membres (associations, fondations et coopératives) et de leurs partenaires en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie<sup>1</sup>. La FGC les soutient en assurant une partie du financement de leurs projets avec des fonds publics. Le succès du modèle de la Fédération repose sur ce partage des responsabilités.

La Fédération incarne aussi, à travers les ONG genevoises et leurs partenaires du Sud, l'engagement de la société civile mobilisée pour construire des sociétés plus justes et équitables, dans lesquelles chacun et chacune puisse vivre dignement. L'Agenda 2030 des Nations Unies, qui appelle à un partenariat mondial pour réaliser les 17 Objectifs de développement durable visant à ne « laisser personne de côté », forme le cadre général de nos actions. Un partenariat ancré également dans le FEDERESO, réseau de Suisse latine des sept fédérations cantonales au service

de la coopération au développement, dans lequel les synergies sont amenées à s'intensifier en particulier en matière de renforcement des compétences des membres (formation continue conjointe) ou de politique de prévention des comportements sexuels répréhensibles.

La crise du coronavirus qui a progressivement touché l'ensemble des continents durant le premier semestre 2020 a eu et aura des impacts ces prochaines années, sur le terrain comme en Suisse. Les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie posent de nouveaux défis aux ONG qui portent les projets de développement et rendent plus indispensables que jamais les actions visant des améliorations structurelles sur la durée, ainsi que la solidarité internationale au sens large.

Au vu des inégalités rendues plus criantes encore, des tensions croissantes dans certaines zones d'intervention, comme le Sahel, en raison aussi des effets du dérèglement climatique sur les populations vulnérables des pays du Sud, seul le travail en réseau et des partenariats efficaces permettront de mettre en œuvre des solutions durables.

<sup>1</sup> FGC, Genève, *l'esprit solidaire 1966-2016. La Fédération genevoise de coopération, 2000 projets à visage humain*, Éditions Slatkine, Genève, 2017.

## MOBILISER POUR L'ACTION



Fidèle à ses engagements, la FGC représente un espace dynamique et vivant au service de ses membres et de leurs partenaires sur le terrain, afin de répondre aux besoins des populations marginalisées au Sud. Avec un haut niveau d'exigence, elle permet de soutenir de nombreux projets de développement. Leur qualité et leur efficacité sont certifiées par le label FGC, comme celles des projets d'information et de partage des savoirs.

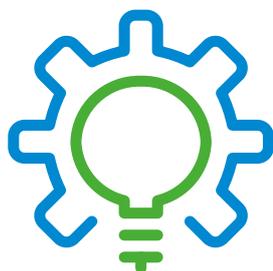
Le succès du modèle de la Fédération repose également sur la confiance qu'elle inspire aux collectivités publiques qui, depuis

50 ans, lui délèguent une partie de leur action de solidarité internationale. Notre existence même est un message politique fort. Outre les fonds qu'elles reçoivent par l'intermédiaire de la FGC, les organisations membres mobilisent également d'autres financements auprès du public, de fondations privées ou d'autres bailleurs, ce qui permet une mutualisation des ressources pour le suivi des projets.

Les activités d'information et de sensibilisation permettent de faire connaître les activités de la FGC et les projets de ses organisations membres auprès du public, des jeunes, ainsi qu'auprès des actrices et acteurs politiques genevois et fédéraux.

De plus, elles alimentent la réflexion sur la coopération au développement, gage d'une meilleure compréhension de l'opinion publique quant aux enjeux de la solidarité internationale et des politiques publiques menées dans ce domaine. Celles-ci sont fondées aussi bien sur la Constitution suisse que sur des bases légales cantonales genevoises.

## INNOVER POUR L'AVENIR



Dans une période de mutation de la coopération au développement et de complémentarité accrue avec l'aide humanitaire dans les situations de crise prolongée ou de pandémie, il s'agira durant les années 2021-2024 de mener des réflexions prospectives et stratégiques sur l'évolution dans ce secteur, afin d'être en mesure d'ajuster nos pratiques pour pouvoir continuer à assumer nos engagements à l'avenir.

L'innovation se marquera aussi dans le développement des outils de gestion et de communication, afin de pouvoir informer nos publics à l'aide de canaux digitaux qui correspondent aux usages actuels. Innovation encore dans l'appréciation de nos actions : de nouveaux indicateurs seront développés pour évaluer de manière plus fine le pilotage des projets, ainsi que l'impact des activités d'information et de sensibilisation sur les publics à qui elles s'adressent. Les méthodes et outils de la capitalisation

seront formalisés et diffusés auprès des membres, permettant ainsi de rendre plus accessibles les processus de partage des savoirs et des connaissances.

L'ensemble du programme stratégique 2021-2024 s'inscrit dans la vision de la DDC<sup>2</sup> à l'égard des ONG suisses de développement, qui vise à créer des synergies et des effets multiplicateurs en vue d'atteindre les objectifs de la coopération internationale. Pour le réaliser, la FGC s'appuie sur ses atouts dans le domaine de la réduction de la pauvreté, son savoir-faire dans la gestion des projets de développement portant notamment sur la gouvernance, la formation professionnelle, la santé ou l'agroécologie, son ancrage auprès de la population, des actrices et des acteurs politiques genevois, ainsi que sur son travail d'information et de sensibilisation à Genève.

L'enjeu de notre époque est aussi de s'assurer que nos actions seront poursuivies par les générations futures. Consciente de ces enjeux, la FGC continuera son travail en répondant aux exigences et aux besoins du monde d'aujourd'hui et de demain. ■

2 DDC, *Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses*, Berne, juillet 2019.

# Notre mission



SOUTENIR DES  
PROJETS DE  
DÉVELOPPEMENT

INFORMER ET  
SENSIBILISER  
LE PUBLIC

PARTAGER  
LES SAVOIRS ET  
LES EXPÉRIENCES

---

« La FGC joue un rôle d'interface entre ses membres et les collectivités publiques qui les financent. »

**C**réée en 1966, la Fédération genevoise de coopération (FGC) regroupe 59<sup>1</sup> organisations (des associations, des fondations et des coopératives) de la société civile genevoise actives dans la coopération au développement et/ou la sensibilisation du public à la solidarité internationale et aux enjeux Nord-Sud.

La FGC joue un rôle d'interface entre ses membres et les collectivités publiques qui les financent en lui déléguant une partie de leur action de solidarité internationale. La Fédération s'appuie sur des partenariats institutionnels avec la DDC (Direction du développement et de la coopération du Département fédéral des affaires étrangères), le Service de la solidarité internationale du Canton de Genève, la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) de la Ville de Genève et 17 communes genevoises<sup>2</sup>.

#### Grâce aux fonds publics, la FGC finance :

- **les projets de coopération au développement de ses organisations membres (OM), définis avec leurs partenaires locaux en Afrique, en Amérique latine et en Asie ;**
- **des activités de sensibilisation et d'information sur les enjeux globaux à Genève ;**
- **des activités de partage des savoirs entre ses membres, de formation et de capitalisation.**

#### SOUTENIR DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

À travers les projets de développement, la FGC soutient les actions et les capacités des populations vulnérables pour la réalisation de leurs droits économiques, sociaux et culturels. La Fédération inscrit son action dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Elle se mobilise pour tenir l'engagement central de « ne laisser personne de côté » en éliminant la pauvreté (ODD 1) et en réduisant les inégalités (ODD 10) ; dans tous les projets, elle s'engage fortement pour réaliser l'ODD 5 assurant l'égalité des genres. La

mission de la FGC et de ses membres s'inscrit pleinement dans l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

De plus, les projets soutenus sur le terrain contribuent principalement à la réalisation des objectifs suivants<sup>3</sup> : 2 (éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire), 3 (permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé), 4 (assurer l'accès de toutes et tous à l'éducation et à la formation), 8 (assurer à toutes et tous un travail décent dans le cadre d'une croissance économique partagée et durable), 12 (établir des modes de consommation et de production responsables), 15 (préserver la vie terrestre), 16 (promouvoir la paix, la justice et des institutions efficaces) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). Un label de qualité certifie les projets approuvés par les instances d'analyse et de suivi des projets de la FGC (voir en page suivante).

Qu'elles se déploient à travers des projets de renforcement de la gouvernance, de développement d'activités génératrices de revenu, d'agroécologie, d'éducation, de formation, de préservation des ressources naturelles et de l'environnement, d'amélioration de la santé, etc., les activités des membres de la FGC bénéficient annuellement à plus de 325 000 enfants, femmes et hommes en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

#### INFORMER ET SENSIBILISER LE PUBLIC

À travers sa mission d'information et de sensibilisation du public, la Fédération met en discussion les enjeux du mal-développement, les questions globales telles que la migration et le développement, les changements climatiques ou la souveraineté alimentaire<sup>4</sup>. Elle vise par là à favoriser au Nord l'adoption de comportements justes et responsables, et des politiques publiques cohérentes et équitables. À Genève, plus de 100 000 personnes par an sont sensibilisées aux enjeux de la coopération et des déséquilibres mondiaux, elles sont informées des résultats obtenus par les projets conduits par les organisations membres.

La FGC participe activement au débat sur la politique publique de développement aux niveaux local, cantonal, fédéral et international, elle en partage les enjeux et réflexions au sein de son réseau, ainsi qu'avec le public. Elle défend et promeut l'engagement des pouvoirs publics pour la coopération à tous les niveaux, en particulier en atteignant l'objectif internationalement convenu dès 1970 d'y consacrer 0,7% du PIB pour les États et 0,7% du budget de fonctionnement pour les collectivités publiques locales.

#### PARTAGER LES SAVOIRS ET LES EXPÉRIENCES

La FGC valorise une culture de partage des savoirs et de capitalisation des expériences, elle se veut une communauté d'apprentissage dans laquelle les membres viennent chercher et apporter savoirs et connaissances. Parce que la qualité se construit aussi sur la base d'échanges constants et en tirant partie des expériences vécues, elle soutient les activités qui permettent de documenter les processus et les leçons apprises dans les projets ; la restitution des acquis pour les populations locales est rendue largement accessible.

La Fédération est également un lieu de formation : elle offre un programme annuel de renforcement des compétences et des appuis concrets liés tant à la formulation et la gestion des actions, qu'au renforcement institutionnel (recherche de fonds ou mise en place d'un système de contrôle interne, par exemple). Des thématiques particulières, telles que les questions de genre, l'appropriation des ODD, les enjeux de l'agroécologie et de la consommation locale, sont régulièrement approfondies. ■

1 Situation au 31 mars 2021.

2 Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

3 Situation au 31 décembre 2020.

4 Telle que définie par la Déclaration adoptée en AG par la FGC, <https://fgc.federeso.ch/news/la-fgc-adopte-une-declaration-en-faveur-de-la-souverainete-alimentaire>.

AGRÉÉ PAR:  
**FÉDÉRATION  
GENÉVOISE  
DE COOPÉRATION**

# Le label de qualité FGC

LE LABEL CERTIFIE LES PROJETS APPROUVÉS PAR LES INSTANCES D'ANALYSE ET DE SUIVI DE LA FGC.

Pour obtenir ce label et pouvoir être financés au moyen de fonds publics par l'intermédiaire de la FGC, les projets doivent répondre aux critères suivants :

## ✓ SÉLECTION

Une procédure exigeante garantit une sélection rigoureuse des projets.

## ✓ PARTENARIATS

Les partenaires sur le terrain doivent être solides, reconnus et ancrés dans le contexte local.

## ✓ CONCERTATION

L'identification des projets doit garantir d'une part une approche concertée entre les OM, leurs partenaires et les bénéficiaires locaux et d'autre part une prise en compte du contexte et de la problématique locale.

## ✓ FAISABILITÉ

Les cadres opérationnel et financier doivent assurer l'efficacité du projet et la faisabilité de sa mise en œuvre.

## ✓ EFFICACITÉ

Le projet doit atteindre les objectifs fixés pour répondre à la problématique à résoudre.

## ✓ VIABILITÉ

Les actions prévues doivent s'inscrire dans la durée pour assurer la viabilité des projets.

## ✓ AUTONOMISATION

L'autonomie des populations bénéficiaires doit être favorisée.

## ✓ COHÉRENCE

Les projets doivent être cohérents par rapport aux enjeux de développement durable définis par l'Agenda 2030 à travers les 17 ODD, ainsi que par rapport au cadre politique local, régional ou national des pays dans lesquels ils sont mis en œuvre afin de favoriser, à terme, une prise en charge nationale des projets.

## ✓ SUIVI

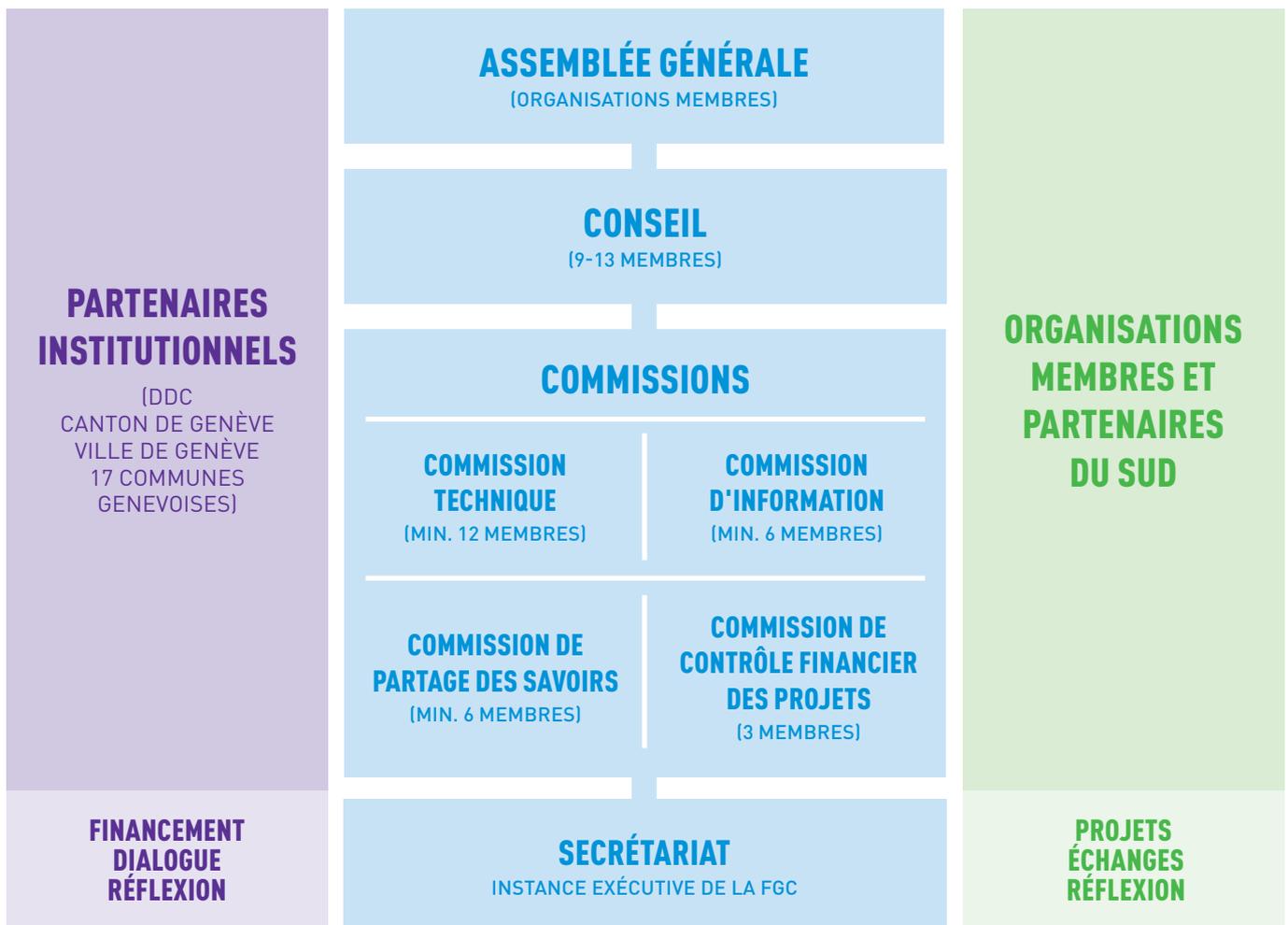
Un suivi minutieux des résultats et des dépenses des projets est assuré, ainsi qu'un contrôle financier à Genève et sur le terrain.

## ORGANIGRAMME ET SCHÉMA INSTITUTIONNEL DE LA FGC

**INSTANCES DÉCISIONNELLES:** l'Assemblée générale et le Conseil\* (articles 10 à 15 des Statuts de la FGC).

**LIEUX D'EXAMEN ET DE PRÉAVIS:** les quatre Commissions technique, d'information, de partage des savoirs et de contrôle financier des projets (articles 16 à 20 des Statuts de la FGC).\*

**LIEUX DE MISE EN ŒUVRE:** le Secrétariat pour la garantie du label de qualité FGC (article 22 des Statuts de la FGC).\*



\* La FGC ne pourrait exister sans le travail d'une cinquantaine d'expert-e-s bénévoles qui lui consacrent plus de 7000 heures, correspondant à l'engagement de 4 collaborateur-trice-s à plein temps. Le travail bénévole permet d'évaluer les projets de développement, d'information et de partage des savoirs, de vérifier les comptes et de définir les orientations stratégiques de la FGC.

La Fédération s'appuie également sur le travail d'un Secrétariat composé de 8 collaborateur-trice-s, équivalents à 6,4 postes à plein temps.

# Notre vision, nos valeurs



SOLIDARITÉ ET  
PARTENARIATS

ÉQUITÉ ET  
ÉGALITÉ  
DES GENRES

ÉTHIQUE ET  
TRANSPARENCE

---

« La solidarité est  
une valeur cardinale  
pour la FGC. »

La FGC a été fondée il y a plus de 50 ans à l'initiative d'une dizaine d'associations, constituées principalement par un groupe de personnes bénévoles mues par la volonté de s'impliquer pour un monde meilleur, un monde où chacun et chacune puisse se développer dans des sociétés justes, équitables, et bénéficiant de conditions de vie dignes. Depuis lors, le bénévolat et l'engagement sont au cœur de sa philosophie, exprimant les potentialités de la société civile.

Les organisations membres de la FGC, ses instances et son Secrétariat se reconnaissent dans des valeurs communes consignées dans la Déclaration de principe. Ils et elles partagent la volonté de promouvoir la justice sociale et l'égalité entre les genres, en s'attaquant aux origines de la pauvreté et des inégalités, et en participant aux efforts pour remédier aux déséquilibres qui entravent le développement durable. Ils font également preuve d'un engagement commun pour promouvoir la solidarité internationale auprès de la population genevoise, des collectivités publiques, des acteurs et actrices politiques.

#### SOLIDARITÉ ET PARTENARIATS : VALEURS CARDINALES

La solidarité est une valeur cardinale pour la FGC. Les maillons verts et bleus de son graphisme illustrent la chaîne de solidarité qui caractérise la Fédération. Son travail permet de créer des ponts entre les représentant·e·s des collectivités publiques genevoises et les partenaires du Sud par le biais des organisations membres. Tous les acteurs et actrices impliqué·e·s recherchent et construisent ensemble des solutions adaptées au contexte local, en

privilégiant des valeurs humanistes et en favorisant un échange constant.

#### ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES GENRES

Forte des valeurs universelles d'égalité et de dignité qu'elle promeut, la FGC s'engage résolument en faveur de l'égalité des genres dans les projets comme dans son fonctionnement à Genève, conformément à l'ODD 5. Les projets que les OM lui soumettent sont passés au crible d'une grille de lecture qui s'assure que chaque projet tient compte de cette dimension. Au niveau de son Secrétariat, la politique des ressources humaines assure l'égalité, salariale notamment, entre les collaborateurs et les collaboratrices, et favorise la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ; le langage inclusif a été introduit dans l'ensemble des textes. Pour la Fédération et ses membres, des relations équitables entre femmes et hommes constituent l'un des critères de développement durable d'une société.

#### ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Les valeurs de la FGC s'incarnent dans sa vie interne basée sur la diversité et la complémentarité de ses membres et partenaires. La pluralité des opinions et leur mise en commun dans le respect de valeurs partagées sont constitutives de la Fédération. Chaque organisation membre doit pouvoir se sentir respectée dans ses idées et ses activités, et chacune se reconnaître dans l'action de la FGC. En cohérence avec les principes de bonne gouvernance qu'elle défend, la FGC applique et promeut un fonctionnement transparent, cohérent et efficient de ses instances autant bénévoles que salariées. Elle promeut des standards éthiques exigeants. ■

## Nos engagements

- SOLIDARITÉ
- PARTENARIAT
- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES GENRES
- CONFIANCE, RESPECT, PARTICIPATION ET DÉMOCRATIE
- RESPONSABILITÉ, COMPÉTENCE
- BÉNÉVOLAT



# Nos partenariats

COLLECTIVITÉS  
PUBLIQUES

ONG AU NORD  
ET AU SUD

MILIEUX DE  
L'ÉDUCATION ET  
DE LA FORMATION

« Précurseure et innovante dans ce domaine, la FGC se situe depuis son origine au cœur d'un réseau de partenariats, qui a évolué et s'est enrichi au fil du temps. »

## NOS PARTENARIATS

Le dernier et non le moindre des Objectifs de développement durable, l'ODD 17, met en avant les partenariats pour parvenir à réaliser le programme de développement durable : partenariats local et global entre les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé (dont l'économie sociale et solidaire), les milieux académiques ou scientifiques, les acteurs et actrices de la société civile. La FGC contribue à sa réalisation.

**17** PARTENARIATS  
POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS
**ODD 17**

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Précurseuse et innovante dans ce domaine, la FGC se situe depuis son origine au cœur d'un réseau de partenariats, qui a évolué et s'est enrichi au fil du temps :

- **Partenariat entre les organisations membres et leurs partenaires dans le Sud.** Le développement est d'abord l'affaire des populations du Sud, auxquelles la coopération apporte un soutien et un appui pour évoluer vers les objectifs partagés. Les projets s'inscrivent dans une volonté de participation, de pérennisation et de construction d'un avenir meilleur sur le terrain, à travers le droit à la santé, à l'éducation, des emplois locaux, la valorisation des ressources locales, l'autonomie agro-alimentaire et énergétique, une gouvernance participative. Les partenaires de terrain sont des organisations de la société civile fortement ancrées dans le contexte local, ce qui leur permet de proposer des réponses adaptées aux besoins des populations. Dans la mesure du possible, ces ONG travaillent en collaboration avec les autorités du pays dans lequel elles inter-

viennent ; elles cherchent en tous cas à arrimer leurs actions dans un cadre de référence local, régional ou national. La FGC encourage le travail avec du personnel local plutôt qu'avec des collaborateurs et collaboratrices expatrié-e-s.

- **Partenariat entre les organisations membres, qui constitue la Fédération.** La FGC existe par et pour ses membres, elle représente la mise en commun de valeurs partagées, de méthodes, d'expériences, de constats, de doutes aussi. Il importe que notre Fédération soit conviviale et apporte un plus à tous ses membres : elle permet ainsi de mutualiser les savoirs, les analyses et d'exprimer des valeurs communes. Ce partenariat permet un partage des rôles dans la recherche de financement : à la FGC de rassembler des fonds publics (voir ci-dessous), aux organisations membres de lever des fonds auprès du grand public, de fondations privées ou d'autres financeurs.

- **Partenariat entre la FGC et les collectivités publiques,** qui lui confient une partie, parfois très importante, de leur budget dévolu à la solidarité internationale, dont la continuité n'est jamais garantie et doit être en permanence revendiquée. Or la Genève internationale ne serait pas ce qu'elle est sans son volet citoyen, engagé aux côtés des plus démunis du Sud. À ce titre, la FGC salue les articles de la Constitution cantonale inscrivant la solidarité internationale et la complémentarité de l'action de la société civile et des pouvoirs publics parmi les missions des collectivités publiques ; cette complémentarité constitue la spécificité du modèle FGC. La FGC développe des relations fortes, fondées sur la confiance et la transparence, avec ses collectivités publiques partenaires, notamment lors de sa Conférence annuelle et en fonction des engagements contractuels définis. Elle entretient aussi des

liens avec les actrices et acteurs politiques suisses, en particulier les élu-e-s genevois-se-s aux niveaux communaux, cantonaux et fédéraux.

- **Partenariat entre les fédérations latines de coopération.** Dans les cantons romands et au Tessin, sept fédérations cantonales de coopération regroupent environ 250 ONG réunies au sein du FEDERESO. Elles ont en commun d'assurer la qualité et la pertinence des projets qu'elles soutiennent. Toutes entretiennent des liens étroits avec les collectivités publiques, qui leur attribuent des ressources pour la coopération. Au sein du FEDERESO, les fédérations développent leur réflexion sur les partenariats, coordonnent les activités, échangent sur les pratiques et conduisent des projets d'intérêt commun (élaboration de la stratégie de prévention des comportements sexuels répréhensibles ou formation continue, par exemple).

- **Partenariats avec les milieux académiques, des ONG, des fondations privées, le secteur de l'économie sociale et solidaire.** Ces dernières années, s'appuyant sur l'un des objectifs du Programme 2017-2020, la FGC a développé de nouveaux partenariats innovants : elle a concrétisé des collaborations avec des hautes écoles (Haute école de travail social de Genève, Université de Genève, Institut des Hautes études internationales et du développement), des ONG (Biovision, Unité Jamm), de même qu'avec des médias locaux (Léman Bleu) et le SDG Lab de l'ONU. Ces collaborations, qui permettent d'élargir les réflexions sur les enjeux globaux, seront développées et renforcées afin d'élargir l'audience et de toucher d'autres publics. Les partenariats culturels, vecteurs à la fois de développement, de sensibilisation et d'engagement, seront également favorisés. ■



# Le contexte de nos actions

AU NIVEAU  
INTERNATIONAL

AU NIVEAU  
FÉDÉRAL

AU NIVEAU  
GENEVOIS

« Il est plus que jamais  
nécessaire de renforcer  
l'engagement pour un  
monde plus solidaire. »

La période actuelle est marquée par de forts champs de tension. Les crises économiques, l'augmentation des inégalités, la corruption et l'évasion des capitaux, la montée des tendances autoritaires, la mise en question des droits humains voire de la démocratie, la fragilisation du multilatéralisme, ainsi que les guerres, la violence et le terrorisme qui brisent les perspectives d'avenir de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, sont autant de défis.

S'y ajoutent, à l'orée de 2021, les conséquences de la pandémie du Covid-19<sup>1</sup>, dont il est encore difficile de mesurer l'impact à long terme dans les domaines sanitaires, économiques et sociaux, ainsi que sur les grands (dés)équilibres mondiaux. L'épidémie qui s'est propagée à travers le monde à partir du premier semestre 2020 a braqué sur eux les projecteurs, mettant plus fortement en lumière les effets des inégalités, de la faiblesse des systèmes sanitaires, du manque d'eau, de logement décent, ainsi que la précarité des populations vivant de l'économie informelle, au jour le jour, sans protection sociale.

Toutefois, une prise de conscience collective émerge, renforcée par les réflexions produites durant la phase de confinement imposée par de nombreux États pour stopper la propagation du virus: les limites du modèle de développement actuel (réchauffement climatique, pression sur les ressources naturelles, perte de la biodiversité et érosion des sols) sont de plus en plus visibles, sans qu'il ne soit possible à ce jour de faire adopter un plan d'urgence universel et contraignant.

Dans ce cadre devenu plus incertain, il est plus nécessaire que jamais de renforcer l'engagement pour un monde plus solidaire, condition indispensable d'une vie digne pour toutes et tous, et de réaffirmer la réalité fondamentale d'un monde fait d'interrelations et d'interdépendances.

Les organisations non gouvernementales jouent un rôle central. Depuis des années, elles ont alerté sur les défis environnementaux, dénoncé la montée des inégalités et leurs conséquences individuelles et collectives, proposé des alternatives favorisant une consommation et une production responsables et conduit des projets de développement, à leur échelle, soutenant des populations marginalisées, fortement touchées par les déséquilibres mondiaux.

Comment s'inscrit l'action de la FGC et de ses organisations membres dans ce contexte et sur quels soutiens pourront-elles compter pour poursuivre leurs actions?



#### AU NIVEAU INTERNATIONAL

L'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015 par les Nations Unies, forment le cadre de référence dans lequel s'inscrivent les actions visant un monde plus juste. De par leur portée universelle, les ODD s'appliquent à tous les États et aux secteurs non gouvernementaux, milieux économiques, académiques, ONG. Les bilans intermédiaires conduits régulièrement par l'ONU doivent encourager l'ensemble des acteurs et actrices à développer des projets innovants permettant de tendre vers ces objectifs et à rendre compte des résultats atteints.

Ainsi, la FGC comme ses organisations membres et leurs partenaires au Sud, sont mobilisés pour tenir l'engagement central de l'Agenda 2030 de «ne laisser personne de côté», matérialisé en particulier par l'ODD 1 consistant à éliminer la pauvreté, l'ODD 10 visant à réduire les inégalités, ainsi que l'ODD 5 consacré à l'égalité des genres. L'ODD 17 consacré aux partenariats correspond au rôle de la FGC comme interface entre ses quelque 60 organisations membres et les pouvoirs publics. Les projets de terrain contribuent pour leur part à la réalisation de nombreux autres objec-

tifs. Globalement, nos activités et celles de nos membres couvrent 16 des 17 ODD. S'agissant des ODD sectoriels, plus de 30% des projets financés en 2019 visent à éliminer la faim (ODD 2), à offrir une éducation de qualité à toutes et tous (ODD 4), à améliorer l'égalité des genres (ODD 5), à promouvoir des conditions de travail décentes et une croissance économique soutenue, partagée et durable (ODD 8), ainsi qu'à favoriser la paix, la justice et des institutions efficaces (ODD 16)<sup>2</sup>.

Néanmoins la période 2021-2024 s'ouvre sur des inconnues qui peuvent avoir un impact fort sur la coopération internationale au développement, au niveau des orientations générales et du financement de l'aide publique au développement (APD), ceci au niveau fédéral, cantonal et communal, quand bien même le cadre juridique est explicite (voir encadré en p. 18).



#### AU NIVEAU FÉDÉRAL

Les orientations stratégiques de la coopération internationale de la Suisse pour la période 2021-2024, soumises à consultation, ont provoqué de fortes et nombreuses réactions. En résumé, le fait d'assujettir les objectifs de la coopération aux intérêts suisses, le recentrage des priorités thématiques et géographiques, ainsi que la place réservée au(x) secteur(s) privé(s) ont suscité de nombreux questionnements. De plus, les perspectives d'une diminution du pourcentage d'APD dévolu à cette politique publique ont soulevé l'incompréhension. Dans ce contexte, la FGC et ses OM n'ont pas manqué de partager leurs préoccupations<sup>3</sup>.

- 1 Voir à ce propos le *Réflexions et Débats* n° 6 de décembre 2020, «Covid-19: quel impact sur la coopération au développement?»
- 2 *Rapport annuel 2019 de la FGC*, p. 20. [fgc.federeso.ch/system/files/attachments/fgc-rapport-annuel-2019-bd-pages.pdf](http://fgc.federeso.ch/system/files/attachments/fgc-rapport-annuel-2019-bd-pages.pdf)
- 3 Prise de position de la FGC à consulter sous: [fgc.federeso.ch/news/prise-de-position-de-la-fgc-sur-le-projet-de-message-2021-2024-sur-la-cooperation](http://fgc.federeso.ch/news/prise-de-position-de-la-fgc-sur-le-projet-de-message-2021-2024-sur-la-cooperation)

17

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



Le changement d'orientation envisagé a également suscité l'inquiétude du Rapporteur spécial des Nations Unies durant sa visite en Suisse en septembre 2019. L'expert onusien s'est étonné que « le projet de Message sur la coopération internationale de la Suisse 2021-2024, dans lequel figurent les plans stratégiques du pays dans ce domaine, propose de nouveaux critères en matière d'aide humanitaire et de coopération au développement, en l'occurrence les intérêts de la Suisse et les avantages relatifs pour la Suisse au niveau international »<sup>4</sup>.

En définitive, le Message 2021-2024<sup>5</sup>, ainsi que les crédits de la coopération internationale pour les quatre prochaines années, ont été adoptés par les Chambres fédérales en septembre 2020. Issu des élections fédérales de l'automne 2019, ce Parlement avait été qualifié par les médias de « plus vert et plus violet », témoignant d'une progression des partis verts et de la représentation féminine.



AU NIVEAU GENEVOIS

À Genève, 2021 marquera le 20<sup>e</sup> anniversaire de la loi sur le financement de la solidarité internationale (SI). Un anniversaire auquel la FGC ne manquera pas de participer, tout en relevant un bilan contrasté. Si les fonds dédiés à la solidarité internationale n'atteignaient que le 0,2% du budget de fonctionnement de l'État en 2015, 14 des 45 collectivités publiques ayant participé à l'enquête statistique quinquennale menée par la FGC ont alloué à la solidarité internationale 0,7% ou plus<sup>6</sup>. Quelles que soient les contraintes budgétaires ou liées aux

recettes fiscales, la FGC veillera à ce que l'aide publique au développement genevoise ne soit pas une variable d'ajustement au détriment des plus pauvres de la planète.

### DÉFIS CONTEXTUELS POUR LES ONG

« Depuis une dizaine d'années, le contexte de la coopération internationale a radicalement changé. La résolution des problèmes globaux et la coopération internationale durable passent de plus en plus souvent par une collaboration entre acteurs étatiques et non étatiques. » C'est par ce constat que sont introduites les nouvelles directives de la Direction du développement et de la coopération (DDC) pour sa collaboration avec les ONG suisses<sup>7</sup>. Ces orientations auront un impact sur le travail et le financement des ONG, tant en Suisse que dans les pays d'intervention. Il convient d'en comprendre les enjeux et de s'y préparer.

Dans l'ouvrage du FEDERESO<sup>8</sup> publié en 2010, les grands changements impactant le contexte de la coopération internationale (CI) et des ONG en particulier avaient déjà été identifiés :

- le nombre d'organisations intervenant dans le champ de la CI a fortement augmenté ;
- les situations d'inégalité, de pauvreté et d'exclusion, dans lesquelles les ONG interviennent, sont devenues plus complexes ;
- les frontières entre les actions de développement et d'urgence humanitaire deviennent plus floues ;

- les ONG du Nord sont appelées à travailler plus étroitement avec les institutions locales, premières responsables du développement ;
- le rôle des acteurs et actrices, la place de la société civile, les attentes vis-à-vis des ONG ont changé, les États au Nord comme au Sud perdent en influence sur le champ opérationnel, pour gagner en influence sur le plan de la régulation des affaires publiques.

À cela s'ajoutent aujourd'hui les enjeux suivants :

- l'Agenda 2030 et les agences étatiques de coopération internationale demandent un renforcement des partenariats entre les ONG ou des ONG avec le secteur privé, appelant de nouveaux types de collaboration ou leur renforcement ;
- la complexité des situations sur le terrain met particulièrement sous pression les petites ONG, dont certaines seront amenées à conclure des alliances ;
- les exigences en matière de renforcement institutionnel accroissent également la pression sur les ONG ;
- les risques sur le terrain, en particulier dans des zones comme le Sahel, secouées par des attentats terroristes, constituent un défi supplémentaire pour le suivi et la continuité des projets ;
- dans le sillage de la pandémie de Covid-19, les crises économiques qui vont frapper de nombreux pays vont mettre sous pression les budgets d'aide publique au développement ;
- le report des missions de terrain en raison des restrictions en matière



« La FGC et ses membres sont mobilisés pour tenir l'engagement central de l'Agenda 2030 de "ne laisser personne de côté". »

de voyage, ainsi que les contacts par le biais de visioconférences, peuvent modifier durablement la nature des relations entre les ONG des pays du Nord et leurs partenaires de terrain, au profit du renforcement des liens entre ONG du Sud ;

- avec la pandémie, la question des liens entre l'aide humanitaire d'urgence et la coopération au développement a été ravivée, ouvrant de nouvelles réflexions dans les domaines de l'accès aux soins ou à l'alimentation, notamment.

Dans ce contexte en évolution, les ONG ont une carte importante à jouer, mais sont confrontées à des défis importants. Forte de ce constat, la FGC souhaite ouvrir des espaces de réflexion et de dialogue pour renforcer ses organisations membres et leurs partenaires dans un cadre institutionnel qui se recompose. Il s'agira en particulier d'assurer une veille stratégique sur le contexte de la coopération, les conditions qui lui sont faites et les réponses possibles, ainsi que sur le rôle spécifique de la FGC.

## PERSPECTIVES

Afin d'être au cœur de ces débats, la FGC assurera une présence active, tant au niveau fédéral que cantonal et communal, et documentera les enjeux de la coopération, notamment à travers des publications et des tables rondes, en partenariat avec divers milieux impliqués dans les enjeux traités, tels que l'Université de Genève, l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), d'autres hautes écoles, les ONG ou des acteurs du secteur privé. Ce processus aboutira, en collaboration avec

le FEDERESO, à l'organisation d'assises sur l'évolution de la coopération au développement et ses impacts sur le travail des organisations membres et de leurs partenaires.

La Fédération, offrant l'expertise de ses instances et de ses OM aux communes avec lesquelles elle collabore, aspire à développer des liens avec de nouvelles municipalités. La FGC a en outre pour objectif de renforcer les contributions des collectivités qui la soutiennent déjà. Ceci permettra de mieux faire face à la croissance quantitative et qualitative des demandes et à l'adhésion de nouveaux membres. À cet égard, le Conseil veillera à un bon équilibre entre l'arrivée de nouveaux membres et l'augmentation des financements. ■

- 4 Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « Un changement d'orientation en matière de politiques de développement suscite des inquiétudes malgré de nombreuses bonnes pratiques », Genève, 2 octobre 2019.
- 5 Conseil fédéral, *Message sur la stratégie de coopération internationale 2021-2024 [stratégie CI 2021-2024]*, Berne, 19 février 2020, [www.news.admin.ch/news/message/attachments/60325.pdf](http://www.news.admin.ch/news/message/attachments/60325.pdf)
- 6 FGC, *Solidarité Genève Sud, Statistiques 2015*, édition 2016. Disponible en ligne : [e1.messaggio.agency/fgc/#view/fgc-statistics](http://e1.messaggio.agency/fgc/#view/fgc-statistics)
- 7 DDC, *Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses*, DFAE, Berne, septembre 2019.
- 8 FOSIT, FEDEVACO, FGC, FICD, Fribourg Solidaire, Latitude 21, Valais Solidaire, *Outils de gestion pour projets de coopération au développement*, avril 2010, p. 8 et 9, sous la plume de Daniel Fino.

La Fédération genevoise de coopération réitère son engagement en vue d'un monde plus solidaire et contribue activement à la réalisation de l'Agenda 2030 dans le domaine de la coopération au développement, par le biais des quatre objectifs qui sont au cœur de son programme 2021-2024.

### Elle entend :

- Porter des valeurs d'humanisme et de solidarité.
- Assurer son ancrage dans la société genevoise.
- Contribuer au débat sur le développement et favoriser la compréhension des enjeux globaux.
- Démontrer le savoir-faire et la pertinence de la société civile dans la réalisation de projets de développement, d'information et de partage des savoirs.
- Mettre en réseau les compétences de ses OM et celles des milieux académiques et internationaux de Genève.
- Informer sur les résultats des activités des OM via des médias de grande audience.
- Promouvoir la Genève solidaire et internationale, éléments complémentaires et indissociables.
- Être un lieu de convivialité, de réflexion, de dialogue, de propositions et de renforcement des compétences.

# La coopération au développement, une politique publique de plein droit

LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST UNE POLITIQUE PUBLIQUE INSCRITE DANS LES TEXTES FONDATEURS DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE ET CANTONALE. ELLE DOIT ÊTRE RECONNUE COMME TELLE, VALORISÉE ET RENFORCÉE.



## AU NIVEAU FÉDÉRAL

**Constitution fédérale (1999), article 54, alinéa 2 :** « La Confédération s'attache à préserver l'indépendance et la prospérité de la Suisse ; elle contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles. »

**Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire (1976), article 2, alinéa 1 :** « La coopération au développement et l'aide humanitaire internationales expriment la solidarité qui figure au nombre des principes régissant les relations de la Suisse avec la communauté internationale et répondent à la situation d'interdépendance qui existe entre les diverses parties du monde. [...] »  
**Alinéa 2 :** « Les mesures prises en vertu de la présente loi tiennent compte de la situation des pays partenaires ainsi que des besoins des populations auxquelles elles sont destinées. »

**Article 5, alinéa 1, Buts :** « La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale. »  
**Alinéa 2 :** « Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés. »



## AU NIVEAU CANTONAL

**Constitution genevoise (2012), article 146, alinéa 1 :** « L'État soutient la vocation internationale de Genève en tant que centre de dialogue, de décision et de coopération internationale, fondé sur la tradition humanitaire et le droit, ainsi que sur les valeurs de paix et de solidarité. »  
**Alinéa 2 :** « Il mène une politique de solidarité internationale soutenant la protection et la réalisation des droits de l'homme, la paix, l'action humanitaire et la coopération au développement. »

**Constitution genevoise, article 211 :** « L'État reconnaît et soutient le rôle des associations et du bénévolat dans la vie collective. Il respecte l'autonomie des associations. Il peut nouer des partenariats pour des activités d'intérêt général. »

**Loi sur le financement de la solidarité internationale (2001), article 1, Objectif :** « La République et canton de Genève, en tant que cité internationale reconnue pour sa vocation de défense de la paix et de coopération internationale, s'engage à mener une politique active en faveur de la solidarité internationale. »  
**Article 2, Moyens :** « Pour concrétiser l'objectif mentionné à l'article 1, la République et canton de Genève consacre au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à la solidarité internationale, particulièrement en soutenant des projets de coopération, d'aide au développement, de promotion de la paix et de défense des droits sociaux et de la personne. »



Au Pérou, dans la région andine de Cusco, une maman suit un atelier de sensibilisation dans le cadre d'un projet soutenu par Genève Tiers-Monde (GeTM). Celui-ci vise notamment à sensibiliser les parents aux droits des enfants, notamment des filles. Dans cette région rurale défavorisée, de nombreuses jeunes filles sont envoyées en ville pour travailler comme employées domestiques, interrompant de ce fait leur scolarité. © Catherine Dubouloz Chantre



# Perspectives et priorités 2021-2024

PERSPECTIVES  
DE LA COOPÉRATION  
AU DÉVELOPPEMENT

PROSPECTIVE  
SUR LES  
PARTENARIATS

OUTILS DE GESTION  
ET DE COMMUNICATION  
PERFORMANTS

MÉTHODOLOGIE  
ET NOUVEAUX  
INDICATEURS

« Le programme  
stratégique 2021-2024  
ancre l'action et les  
activités de la FGC  
dans l'Agenda 2030  
des Nations Unies. »



Le programme stratégique 2021-2024 ancre l'action et les activités de la FGC dans l'Agenda 2030 des Nations Unies : la Fédération se fixe pour objectif général de contribuer à sa réalisation par la coopération au développement. Plus spécifiquement, le nouveau programme de la FGC s'inscrit dans le 17<sup>e</sup> ODD qui vise à renforcer le partenariat pour le développement durable et le revitaliser.

La stratégie 2021-2024 s'inscrit à la suite du programme quadriennal précédent, tout en se dotant d'un nouvel objectif spécifique qui vise le renforcement de la dynamique institutionnelle de la FGC, de ses organisations membres et de leurs partenaires de terrain, pour permettre une meilleure gestion des actions de coopération au développement.

#### Les trois autres objectifs spécifiques demeurent :

- Financer des projets de coopération au développement de bonne qualité pour contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030.
- Sensibiliser et informer le public genevois aux enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030, en s'adressant en particulier au grand public, aux jeunes, aux acteurs et actrices politiques, ainsi qu'aux milieux spécialisés.
- Soutenir la mise en œuvre des projets de développement et le travail en réseau par des activités de partage des savoirs.

#### Les points forts pour la période 2021-2024 sont les suivants :

##### • Réflexion sur les perspectives de la coopération au développement

Dans un contexte de coopération internationale en profonde mutation, il s'agira d'une part d'assurer une veille stratégique sur les évolutions dans ce domaine, les conditions nouvelles de la coopération au développement et les contraintes qu'elles entraînent.

D'autre part, divers espaces de réflexion, d'information et d'échanges aideront à comprendre les changements et à les analyser pour pouvoir faire évoluer les pratiques, tant au sein de la FGC que parmi ses membres. Une attention particulière sera réservée à l'évolution des interactions entre aide humanitaire, coopération au développement et maintien de la paix : il s'agira d'examiner dans quelle mesure ce triple nexus pourrait faire évoluer nos pratiques.

Dans de nombreux pays du Sud, l'espace d'action et d'expression de la société civile se restreint. Les ODD embrassent un ensemble d'objectifs de nature économique et sociale, d'autres liés à une gouvernance démocratique. Sur ce dernier point, la réflexion sera approfondie afin d'encourager les partenaires du Sud de nos OM à renforcer leurs actions de plaidoyer sur les politiques nationales qui les concernent dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Il s'agit de favoriser le dialogue politique entre autorités et partenaires sociaux.

##### • Réflexion prospective sur les partenariats

Durant la période 2021-2024, sera également lancée une réflexion prospective sur le contexte du partenariat entre les ONG du Nord et du Sud en prenant en compte l'évolution de la coopération au développement et en intégrant de nouvelles thématiques sociétales, telles que la prévention et la lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels.

La nature du partenariat entre les organisations membres et les partenaires de terrain sera également interrogée. On visera notamment à améliorer, dans les cas où cela est pertinent, les capacités des partenaires locaux à mobiliser des ressources de financement pour les projets en cours et on encouragera la capitalisation d'expériences.

#### Impact du sondage

Le programme stratégique 2021-2024 intègre les résultats du sondage « La FGC à l'écoute de ses membres » mené en 2019. Les besoins des membres relatifs aux procédures d'analyse des projets et à leur financement, mais aussi par rapport aux prestations de la FGC (communication interne et externe, offres relatives au partage des savoirs), y sont pris en compte. La FGC ouvrira des espaces de discussion en fonction des besoins exprimés.

Les informations factuelles recueillies contribueront à dresser un panorama plus lisible de la Fédération. Cette cartographie servira à établir une typologie des organisations membres, à favoriser des synergies entre elles et à définir les attentes dans le cadre du processus d'adhésion.

#### • Outils de gestion et de communication performants

Pour la période 2021-2024, la FGC entend se doter de nouveaux outils de gestion informatiques et d'un site Internet répondant aux besoins de communication actuels, permettant de diffuser des informations de manière plus hiérarchisée et plus fluide vers les publics externes et internes.

Pour la FGC et ses organisations membres, il s'agira également de mettre en place des mesures de prévention et de lutte contre les comportements sexuels répréhensibles (PCSR). Pour les OM, d'établir un système de contrôle interne (SCI et matrice de risque).

#### • Méthodologie et nouveaux indicateurs

De nouveaux indicateurs seront développés pour évaluer la qualité du pilotage des projets et pour mesurer plus finement l'impact des activités d'information et de sensibilisation sur les publics à qui ils s'adressent. ■



Un projet de production d'hydroélectricité à Madagascar, soutenu par l'association genevoise de soutien au CEAS.

Ici : la fabrication de la turbine utilisée pour faire fonctionner la centrale hydroélectrique.

© Catherine Schümperli Younossian

# Les objectifs du programme stratégique 2021-2024

## OBJECTIF GÉNÉRAL

**LA FGC CONTRIBUE À LA RÉALISATION DE L'AGENDA 2030  
DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

En se basant sur son objectif général, la FGC s'est fixé les quatre objectifs spécifiques suivants :

### OBJECTIF N°1 SPÉCIFIQUE

#### DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE

La dynamique institutionnelle de la FGC et de ses organisations membres est renforcée permettant une meilleure gestion des actions de coopération au développement

### OBJECTIF N°2 SPÉCIFIQUE

#### QUALITÉ DES PROJETS

Des projets de coopération au développement de bonne qualité sont financés par le biais de la FGC pour contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030

### OBJECTIF N°3 SPÉCIFIQUE

#### PARTAGE DES SAVOIRS

La mise en œuvre des projets de développement et le travail en réseau sont soutenus par des activités de partage des savoirs

### OBJECTIF N°4 SPÉCIFIQUE

#### INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le public genevois (grand public, jeunes, élu-e-s et milieux spécialisés) est informé et sensibilisé aux enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030

# OBJECTIF N°1 SPÉCIFIQUE

## LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE DE LA FGC ET DE SES ORGANISATIONS MEMBRES EST RENFORCÉE PERMETTANT UNE MEILLEURE GESTION DES ACTIONS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

**P**our la période 2021-2024, outre les activités de gestion, de suivi et de financement des projets des membres pour en garantir la qualité, la FGC entend renforcer sa dynamique institutionnelle et celle de ses membres. Une série de mesures permettront à la Fédération, ainsi qu'à ses organisations membres et à leurs partenaires de terrain, de disposer d'instruments de gestion plus performants.

### POUR LES ORGANISATIONS MEMBRES:

- il s'agira de s'approprier le *Manuel* de procédure FGC révisé, d'établir un système de contrôle interne (SCI) et une matrice de risques, et de mettre en place des mesures de lutte et de prévention des comportements sexuels répréhensibles (PCSR), définies en collaboration avec le FEDERESO. Pour ces différentes actions, la FGC offrira son soutien par le biais de formations et d'appuis ponctuels.

### POUR LA FGC (SECRÉTARIAT):

- la dotation de nouveaux outils de gestion informatiques ainsi qu'un site Internet ajusté aux besoins de communication actuels permettront de présenter les informations de manière plus hiérarchisée

et de les diffuser de façon plus fluide vers les publics externes et internes. La stratégie de prévention du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels sera mise en œuvre au niveau de la FGC à travers des procédures de sensibilisation et de formation des collaborateurs et collaboratrices à cette question.

### AU NIVEAU DES PARTENARIATS ET DU FEDERESO:

- la dynamique est renforcée par un poste de coordination et par la conduite de projets communs tels que la mise en place de mesures de prévention des comportements sexuels répréhensibles (PCSR), ainsi que d'autres sujets fédérateurs, en matière de formation continue des membres, par exemple.

Pour répondre au contexte national et international et aux défis à venir, la FGC entend mener un travail de réflexion sur les enjeux de politique de développement, sur le positionnement et le rôle des ONG, en Suisse, à Genève et dans les pays d'intervention des organisations membres. Sous ce point seront notamment questionnés: l'évolution de l'insécurité dans les pays d'intervention, la question des périmètres d'action et du nexus entre coopération au développement et aide

humanitaire, le rétrécissement de l'espace démocratique (*shrinking space*) laissé aux acteurs et actrices de la société civile, les difficultés nées des évolutions politiques de certains pays du Sud, la remise en question du multilatéralisme.

Assurer des relations constructives et collaboratives avec les collectivités publiques qui financent la FGC est essentiel. Il s'agira également d'encourager les pouvoirs publics genevois à assurer les engagements pris, notamment celui de consacrer 0,7 % de leurs budgets de fonctionnement à l'aide publique au développement. Comme tous les cinq ans, la FGC publiera, en 2021, les statistiques *Solidarité Genève Sud*, dressant pour la 8<sup>e</sup> fois le panorama de l'engagement des collectivités publiques genevoises pour la solidarité internationale.

L'élargissement des partenariats non financiers de la FGC renforce en premier lieu notre assise et favorise une meilleure connaissance de la Fédération dans la société genevoise et auprès des acteurs du développement présents à Genève. En deuxième lieu, il permet aux savoirs et messages portés par nos membres d'avoir une plus large diffusion, notamment en les faisant valoir lors de débats. ■

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE N°1 - LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE DE LA FGC ET DE SES ORGANISATIONS MEMBRES EST RENFORCÉE PERMETTANT UNE MEILLEURE GESTION DES ACTIONS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

### INDICATEURS

### VALEURS CIBLES EN 2024

Pourcentage d'organisations membres (OM) prenant une part active dans la vie de la FGC (AG, tables rondes, cafés-débats, formation), dans les instances et dans la réflexion sur l'évolution des partenariats

**80%**

(Ligne de base : 80%)

Pourcentage d'OM actives qui ont intégré tous les outils de gestion des risques (système de contrôle interne SCI, matrice de risque pour les projets et PCSR)

**80% À LA FIN DE LA PÉRIODE**

(Ligne de base : SCI = 28%)

La FGC a augmenté le nombre de partenariats avec les collectivités publiques et renforcé les autres partenariats (par exemple avec les milieux académiques, des fondations privées, des ONG, le secteur de l'économie sociale et solidaire)

**Collectivités publiques partenaires : AU MOINS 22**

(Ligne de base pour les collectivités publiques partenaires : 20)

**Partenariats avec les milieux académiques, des fondations privées, des ONG, le secteur de l'économie sociale et solidaire :**

**4 NOUVEAUX SUR L'ENSEMBLE DE LA PÉRIODE**

### ACTIVITÉS INDICATIVES

- Organisation d'espaces de réflexion et d'échanges sur l'évolution des partenariats.
- Révision des pratiques, de manière participative, sur la base des résultats du sondage « La FGC à l'écoute de ses membres ».
- Choix et mise en service d'un nouveau logiciel de gestion de comptabilité, projets et contacts.
- Refonte du site web de la FGC.
- Formation des OM pour qu'elles se dotent d'un système de contrôle interne (SCI) et d'une matrice de risque institutionnelle adaptés à leurs réalités, et pour qu'elles soient à même de remplir le tableau d'analyse de risque des projets.
- Sensibilisation des OM à la prévention de l'exploitation sexuelle, des abus et du harcèlement (PCSR) et information sur les procédures de traitement des cas.
- Rencontre et présentation des activités de la FGC et des projets des OM auprès des services en charge de la solidarité internationale des communes genevoises.
- Levée de fonds publics auprès des collectivités publiques partenaires.
- Partenariats avec des acteur-trice-s du domaine de la coopération internationale et d'autres domaines d'intérêt pour la FGC notamment lors de tables rondes et événements de la Fédération.
- Collaboration/parteneriat lors de tables rondes/colloques/événements organisés par d'autres acteur-trice-s du domaine de la solidarité internationale (DGVS, SSI, ONG, Université, instituts académiques et de recherche, etc.).
- Rencontres dans le cadre du FEDERESO afin de développer une réflexion commune sur les partenariats, coordonner les activités, échanger sur les pratiques (SCI, matrices de risque), conduire des projets communs (stratégie PCSR).
- Promotion du label FGC auprès de fondations privées.
- Activités conjointes avec le secteur de l'économie sociale et solidaire.

# OBJECTIF N°2 SPÉCIFIQUE

## DES PROJETS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DE BONNE QUALITÉ SONT FINANCÉS PAR LE BIAIS DE LA FGC POUR CONTRIBUER À LA RÉALISATION DE L'AGENDA 2030

Les projets menés par les organisations membres de la FGC et financés par son intermédiaire continueront à s'inscrire dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de ses 17 Objectifs de développement durable. Ils soutiennent les actions et les capacités des populations vulnérables en Afrique, en Amérique latine et en Asie pour la réalisation de leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Les projets contribuent à réaliser l'ODD 1 visant à éliminer la pauvreté, l'ODD 10 de réduction des inégalités, ainsi que l'ODD 5 consacré à l'égalité des genres. À titre d'exemple, ils ont également pour but de développer des activités génératrices de revenu, d'assurer le développement rural et de promouvoir des méthodes de production agroécologiques, de renforcer l'éducation des enfants et la formation professionnelle des jeunes, de préserver les ressources naturelles, d'améliorer la santé des populations, notamment des mères, des enfants et des personnes atteintes du VIH, de renforcer la gouvernance.

La stratégie d'intervention de la FGC et de ses membres se base sur la Déclaration de principe et le *Manuel de la FGC*. La première précise le cadre de travail et les valeurs de la Fédération et de ses OM. Elle rappelle que « la coopération

n'est pas un simple transfert de fonds (...) mais un courant d'échange (...) qui doit favoriser une prise de responsabilité des populations elles-mêmes ». Ainsi, les OM doivent intégrer leurs activités dans des stratégies globales et cohérentes soutenant la promotion des droits humains, incluant les droits économiques, sociaux et culturels. Le bon ancrage local du projet est essentiel dans la perspective que celui-ci puisse, à court ou moyen terme, s'autonomiser ou être repris par les autorités locales ou régionales.

Le *Manuel* présente les procédures et les documents de travail concernant les exigences pour le dépôt d'un dossier ainsi que les obligations de rendre compte (rapports intermédiaire et final, technique et financier). Des grilles thématiques sont également proposées comme outils de réflexion et liste de contrôle. Elles sont adossées aux objectifs de développement durable.

Enfin, un questionnaire permet d'analyser les éléments principaux des projets soumis par les OM, à savoir : le partenaire local (identité, expérience, éventuels liens d'intérêt, nature du partenariat); le processus d'identification du projet (problématique et contexte, articulation avec le cadre de référence national, analyse de risques); le cadre opérationnel (objectifs principaux, stratégie,

activités, planification d'autonomisation et de pérennité du projet); l'aspect genre; les bénéficiaires; le cadre financier; le système de pilotage prévu.

L'objectif spécifique 2 est consacré à la qualité des interventions dans le Sud menées par les organisations membres (environ 150 projets en cours par année). Cette qualité est assurée par la FGC grâce à une sélection rigoureuse des projets et à un suivi minutieux de leur mise en œuvre, de leurs résultats et de leurs comptes. Le Secrétariat et les instances bénévoles de la FGC, dont la Commission technique, le Conseil et la Commission de contrôle financier en sont les garants.

### LABEL DE QUALITÉ

Une fois approuvés par les instances d'analyse et de suivi de la FGC, les projets bénéficient du label de qualité FGC (voir p. 8) : celui-ci atteste de l'utilisation rigoureuse et efficiente des fonds publics. Les éléments qui sont particulièrement vérifiés sont la solidité des partenaires, la prise en compte du contexte et de la problématique locale, la concertation pour identifier les projets, leur faisabilité, leur efficacité et leur viabilité, leur cohérence avec les ODD et le cadre politique local, régional ou national des pays d'intervention, ainsi que la visée



© Catherine Schumperti Younossian

d'autonomisation des bénéficiaires avec in fine un transfert des activités du projet auprès d'acteurs locaux. Le travail de suivi se fait dans le dialogue, le conseil et l'accompagnement des organisations membres porteuses de projets durant l'intégralité du cycle du projet (voir l'infographie en page suivante).

Sur la période 2021-2024, l'analyse des projets, primordiale pour vérifier leur qualité sera comme par le passé assurée par le Secrétariat et la Commission technique (CT). Le Secrétariat étudie les premières versions des projets dans le but de soutenir les OM dans l'amélioration de leurs projets. Lors de l'analyse des dossiers par la Commission technique, des rencontres entre les rapporteur-e-s et l'OM sont un élément essentiel pour renforcer la qualité du projet.

### DÉVELOPPEMENT D'UNE GRILLE D'ANALYSE

Le suivi des projets, de leur mise en œuvre à leur clôture, consiste en l'étude des rapports intermédiaires et finaux, des évaluations externes et des audits de projets fournis par les organisations membres. Afin de pouvoir mieux suivre l'évolution des projets, cet examen sera renforcé en 2021-2024 par le développement d'une grille d'analyse visant à mesurer la qualité du pilotage en se

basant sur les trois aspects suivants : le contexte du projet, son processus de mise en œuvre, les résultats obtenus. Cette évaluation prendra également en compte le suivi des recommandations formulées par la Commission technique.

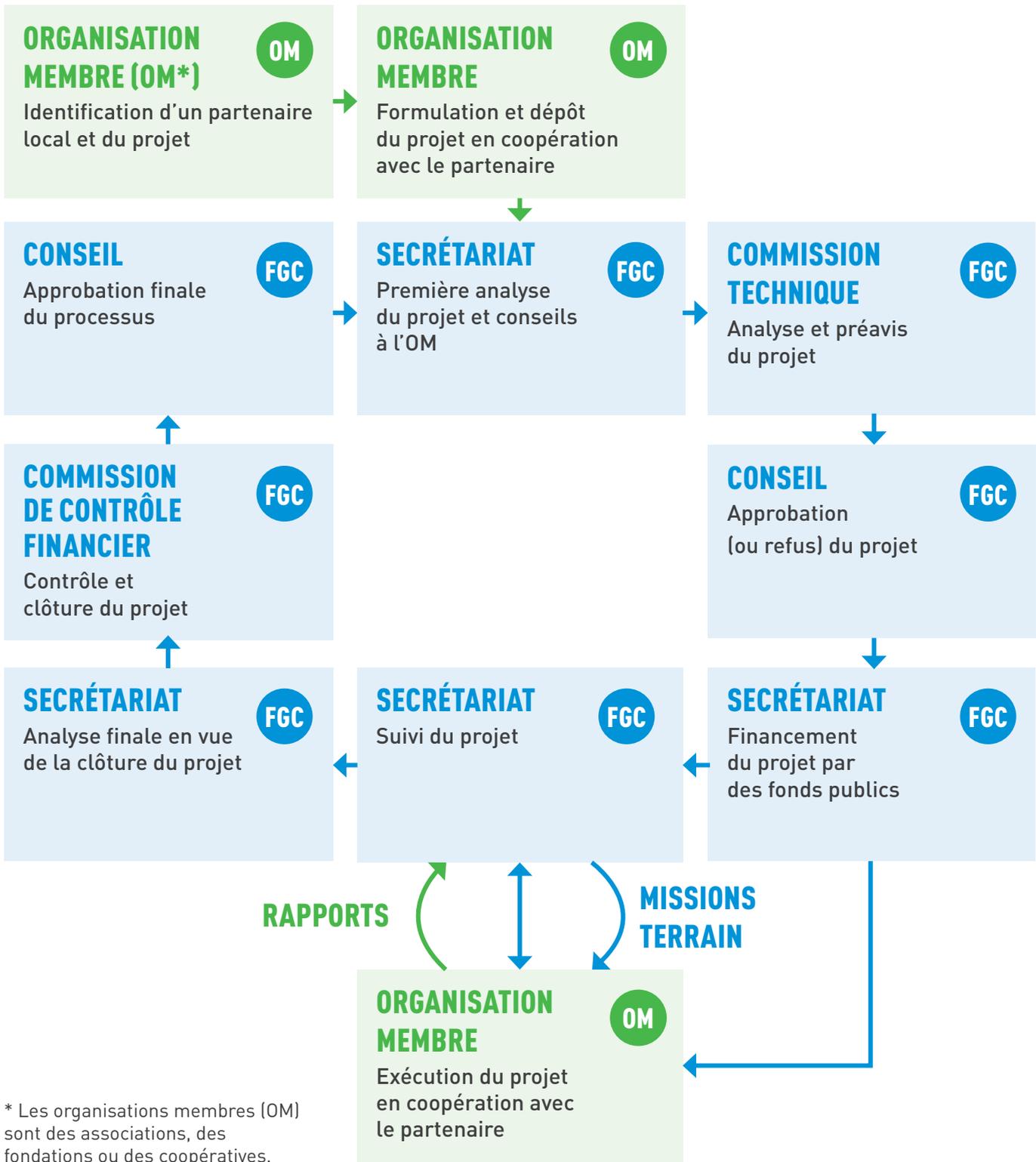
À la fin d'un projet, suite à l'analyse des documents techniques et financiers par le Secrétariat, un dernier contrôle est effectué par la Commission de contrôle financier. Il permet de clôturer les projets, validation qui est ensuite entérinée par le Conseil. En 2021-2024, la FGC continuera à garantir le suivi de tous les projets financés par son intermédiaire.

Enfin, au moins deux missions sur le terrain sur la période 2021-2024 permettront à la FGC de se rendre compte in situ de l'avancement et des résultats des projets visités. Ces missions sont complémentaires aux visites de terrain effectuées par l'organisation membre.

Le cycle de vie des projets à la FGC présenté à la page suivante montre les étapes (en vert) d'identification, de formulation et d'exécution du projet assuré par les organisations. En bleu, figurent les actions d'analyse, d'approbation et de suivi menées par le Secrétariat et les instances de la FGC. ■

« Les projets contribuent à réaliser l'ODD 1 visant à éliminer la pauvreté, l'ODD 10 de réduction des inégalités, ainsi que l'ODD 5 consacré à l'égalité des genres. »

# Les étapes d'un projet de développement à la FGC



## OBJECTIF SPÉCIFIQUE N°2 – DES PROJETS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DE BONNE QUALITÉ SONT FINANCÉS PAR LE BIAIS DE LA FGC POUR CONTRIBUER À LA RÉALISATION DE L'AGENDA 2030

### INDICATEURS

### VALEURS CIBLES EN 2024

Pourcentage et nombre de projets qui reçoivent le label de qualité FGC par rapport au nombre de projets déposés

**90%**

(Ligne de base : 90%)

**33 DES PROJETS DÉPOSÉS**

(Ligne de base : moyenne 2017-18 = 38)

**30 POUR LES PROJETS ACCEPTÉS  
CAR RÉPONDANT AUX CRITÈRES  
DE QUALITÉ DU LABEL FGC**

(Ligne de base : moyenne 2017-18 = 34)

Pourcentage de projets présentés à la Commission de contrôle financier, dont le pilotage et les résultats sont considérés comme satisfaisants par le Secrétariat suite à une analyse basée sur le suivi de l'OM, la mise en œuvre par le partenaire et les résultats obtenus sur le terrain en prenant en compte le contexte du projet.

AU MOINS **30%** DE TRÈS SATISFAISANT

AU MOINS **60%** DE SATISFAISANT

(Ligne de base inexistante - nouvel indicateur)

Montant alloué aux projets de développement qui ont reçu le label de qualité FGC

**10,6 MILLIONS**

(Ligne de base = 9,8 millions en 2019)

### ACTIVITÉS INDICATIVES

- Dialogue, conseil et accompagnement en continu entre le Secrétariat et l'OM durant le cycle du projet.
- Étude des rapports intermédiaires et finaux, des évaluations externes et des audits de projets par le Secrétariat.
- Révision des rapports financiers finaux des projets par la Commission de contrôle financier.
- Développement d'une grille d'analyse pour mesurer la qualité du pilotage des projets en se basant sur les trois aspects suivants : le suivi de l'OM, la mise en œuvre par le partenaire et les résultats obtenus sur le terrain en prenant en compte le contexte du projet.
- Recrutement des commissaires de la Commission technique, des membres du Conseil et de la Commission de contrôle financier garantissant l'adéquation aux exigences de la fonction.
- Rencontres entre les rapporteur-e-s de la Commission technique et les OM lors de l'analyse des projets.
- Organisation de missions de terrain du Secrétariat.
- Organisation de rencontres à Genève entre les partenaires de terrain, le Secrétariat et la Commission technique.

# OBJECTIF N°3 SPÉCIFIQUE

## LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU SONT SOUTENUS PAR LES ACTIVITÉS DE PARTAGE DES SAVOIRS

**P**our la période 2021-2024, la FGC souhaite consolider son positionnement d'espace de réflexion, de formation et d'échange au service de ses organisations membres et des milieux spécialisés. Il s'agit d'ancrer toujours mieux la culture de la capitalisation et du partage des savoirs au sein de la Fédération. Les activités qui seront développées avec l'appui de la Commission de partage des savoirs, créée en 2019, permettront de soutenir la mise en œuvre des projets, ainsi que le travail en réseau.

### UNE COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE

Afin que la FGC déploie son rôle de communauté d'apprentissage, où ses organisations membres échangent leurs expériences et contribuent à une réflexion collective, des réunions régulières par le biais des cafés-débats et d'ateliers thématiques continueront d'être proposées. Elles permettront de s'informer sur des sujets d'actualité ou de travailler sur des thèmes issus des pratiques et des projets des organisations et du réseau de la FGC.

La FGC est également un lieu de formation avec un programme annuel développé en collaboration avec différents partenaires. Il a pour objectif d'apporter des appuis liés à la formulation et la gestion des actions, de contribuer au renforcement institutionnel des organisations membres, ainsi qu'à traiter de thématiques particulières. La FGC accompagnera ses membres dans le renforcement de leurs compétences pour répondre aux nouvelles exigences et à l'évolution du secteur de la coopération internationale. Les formations sont organisées de manière à favoriser l'apprentissage mutuel et à valoriser les savoir-faire issus de l'expérience.

### FAVORISER LA RÉFLEXION

La FGC ouvre des espaces de réflexion dans les domaines de la coopération et de la solidarité internationales en s'appuyant sur le cadre de référence des Objectifs de développement durable (ODD). Elle organise des conférences et des débats, en présentiel ou par visioconférence, principalement destinés à ses membres et à des publics spécialisés, visant à décroisonner

savoirs et pratiques : la capitalisation des expériences des organisations membres permet d'alimenter la réflexion et, dans le même temps, les apports théoriques améliorent la pratique sur le terrain.

Pour la période 2021-2024, afin de créer un espace de discussion dynamique et créatif, la FGC continuera à s'appuyer sur le savoir et les expériences de ses organisations membres et de leurs partenaires. Elle développera des collaborations avec les milieux académiques ou/et institutionnels, le secteur privé en particulier de l'économie sociale et solidaire, ainsi que des expert-e-s de la coopération au développement.

### RENFORCER LA CAPITALISATION

Parce que c'est en apprenant du terrain que l'on forge l'expérience, il est crucial de documenter les processus, les résultats obtenus sur la durée et les leçons apprises dans les projets. La FGC continuera de soutenir les démarches de capitalisation afin que les acquis et les expériences des projets soient plus largement documentés pour être utiles à la

Promotion du consommateur local

UEM en Afrique de l'ouest

**1**  
clarification objet

promotion de départ

promotion du consommateur local variées

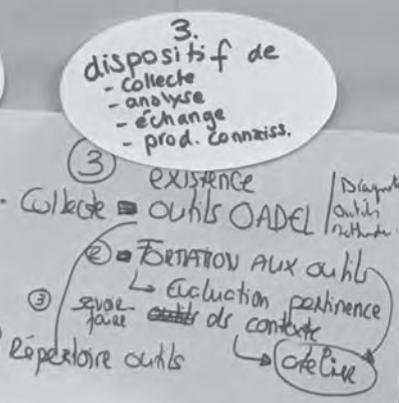
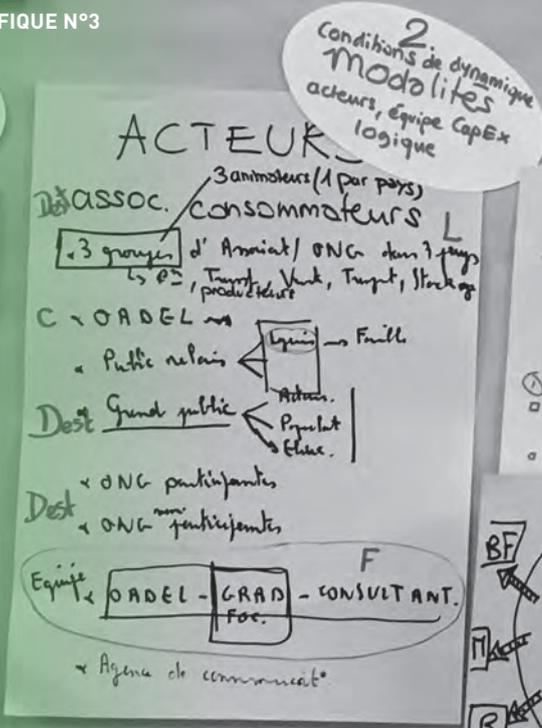
affiches, radio, forum, W 15 assoc

évaluer utilis. d'outils ds contexte savoir-faire liés aux outils

processus : Cmt sché intégrés ds articles d'outils

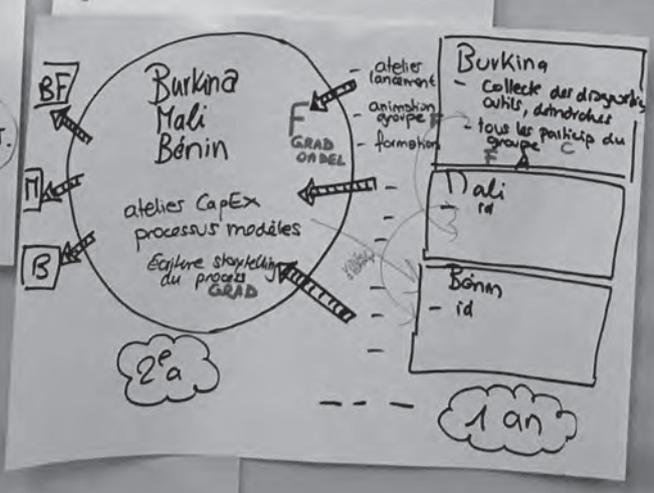
trangement =

processus de national local régional



**4. élaboration des supports**

- réseau pérenne F GRAD-OADEL
- supports de formation
- 3 plans d'action



réflexion et à l'amélioration des actions. Elle encouragera également le développement de formations et d'outils spécifiques pour accompagner les démarches liées à la capitalisation d'expériences et à la production de connaissances.

Pour circuler, les idées et les savoirs doivent être publiés. Ainsi, la FGC encouragera la production de documents de réflexion, de documentation de cas concrets, de méthodologies ou autres produits de connaissance (livres, guides, vidéos). Elle favorisera le développement de nouveaux canaux de communication pour mieux diffuser les résultats de capitalisation des OM et de leurs partenaires au Sud.

La FGC poursuivra son soutien aux dynamiques collectives de réflexion et d'échange organisées en plateformes géographiques ou thématiques, sur des enjeux tels que le changement climatique, la souveraineté alimentaire ou les liens entre développement et migration. Elle pourra ainsi encourager les organisations membres qui travaillent sur ces sujets à former des communautés de pratiques. ■

« La capitalisation des expériences des organisations membres permet d'alimenter la réflexion et, dans le même temps, les apports théoriques améliorent la pratique sur le terrain. »

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE N°3 – LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU SONT SOUTENUS PAR DES ACTIVITÉS DE PARTAGE DES SAVOIRS

INDICATEURS	VALEURS CIBLES EN 2024
Pourcentage d'OM qui participent aux activités d'échange et de formation continue (cafés-débats, ateliers et formations)	<b>65%</b> (Ligne de base – participation à au moins une activité : 60%)
Nombre d'activités qui ont favorisé la réflexion et les échanges sur les questions de développement (nombre de cafés-débats, ateliers, événements)	<b>10 PAR ANNÉE</b> (Ligne de base : 14)
Nombre de produits livrés par les OM issus des processus de capitalisation (études, livres, films)	<b>2 SUR LA PÉRIODE</b> (Ligne de base : 2 sur la période)

### ACTIVITÉS INDICATIVES

- Organisation d'une table ronde au printemps destinée à un public spécialisé et au réseau FGC, avec la collaboration des OM et de leurs partenaires.
- Organisation d'activités d'échange d'expérience comme les ateliers et les cafés-débats.
- Organisation de formations ou proposition de formations en partenariat destinées aux OM et aux membres des instances.
- Promotion d'outils pour favoriser le renforcement institutionnel des OM.
- Suivi et soutien aux plateformes thématiques et géographiques.
- Organisation d'assises sur l'évolution de la coopération au développement (en 2023 ou 2024).
- Suivi des projets « études et bilan » et « échanges et apprentissage » des OM par le Secrétariat, la Commission de partage des savoirs et la Commission de contrôle financier des projets.
- Contribution à la diffusion des produits de capitalisation des OM (études, livres, films, fiches, etc.) qui valorisent les acquis des projets.
- Production d'un guide sur les concepts et outils de la capitalisation.
- Organisation d'ateliers pour ancrer les leçons apprises dans les projets et favoriser leur appropriation par les OM.



Débat sur les enjeux de genre dans les projets de développement lors d'un café-débat organisé à la Parfumerie en partenariat avec la Ville de Genève, le 14.11.2019. Le débat a été suivi d'une représentation de la pièce « Nazali Lokola Yo » soutenue par l'Assotic. © David Wagnières

# OBJECTIF N°4 SPÉCIFIQUE

## LE PUBLIC GENEVOIS (GRAND PUBLIC, JEUNES, ÉLU·E·S ET PUBLIC SPÉCIALISÉ) EST INFORMÉ ET SENSIBILISÉ AUX ENJEUX GLOBAUX DANS LE CADRE DE L'AGENDA 2030

**D**epuis la création de la FGC, informer et sensibiliser le public fait partie des missions de la FGC. Il en va de même du soutien aux projets d'information des organisations membres, qui participent également à la sensibilisation du public aux enjeux du développement.

À travers ces missions, il s'agit notamment de :

- mieux faire connaître la FGC, ses activités et celles de ses membres, qu'il s'agisse de leurs projets en Afrique, en Amérique latine et en Asie, ou de leurs activités d'information menées à Genève ;
- stimuler et alimenter la réflexion sur les enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030, à un moment où la coopération au développement est soumise à de nombreux champs de tensions ;
- favoriser la compréhension du public quant à l'importance de la solidarité internationale et de la coopération au développement : ces thématiques, tout comme l'interconnexion des destins dans le cadre de l'Agenda 2030, sont des sujets souvent méconnus du grand public.

Une meilleure connaissance de ces domaines permet de consolider le soutien à la politique de coopération et l'engagement des pouvoirs publics en charge de cette politique aux niveaux fédéral et cantonal, conformément à l'appel des Nations Unies de 1970 encourageant chaque pays industrialisé à consacrer 0,7% de son revenu national brut à l'aide publique au développement.

### LES PUBLICS CIBLES

Durant la période 2021-2024, la FGC s'adressera prioritairement au grand public genevois et aux jeunes, peu informés et sensibilisés à la solidarité internationale, aux élu·e·s, acteurs et actrices politiques, ainsi qu'à un public plus spécialisé, au sein des ONG, des milieux académiques, des fondations privées, notamment. Pour cela, la Fédération veillera à déployer un éventail diversifié de moyens de communication, y compris visuels et artistiques, adaptés à chacun des publics. Elle s'appuiera aussi sur des outils de communication innovants, comme ceux de la réalité virtuelle, sans oublier la palette des moyens de communication à distance, dont l'utilisation

s'est intensifiée durant la pandémie du Covid-19.

À la fin de la période 2017-2020, les activités d'information et de sensibilisation de la FGC permettaient de toucher chaque année 100 000 personnes dans la région genevoise, essentiellement à travers l'émission mensuelle *Esprit solidaire* sur Léman Bleu, les pages spéciales publiées deux fois par an dans le quotidien *la Tribune de Genève*, les articles sur les projets publiés dans les journaux communaux. Mais aussi via l'audience du site web et de la page Facebook de la FGC, la participation du public aux événements organisés par la FGC ou sa présence sur les stands de la Fédération lors de manifestations publiques organisées par des partenaires.

### LES ACTIVITÉS 2021-2024

Pour contribuer et stimuler la réflexion sur les enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030, la FGC organisera des tables rondes et d'autres espaces de débat. Chaque 4 octobre, la Journée Genève solidaire constitue l'événement principal de l'année destiné au grand public, ainsi



© Magali Girardin

qu'aux élu-e-s, acteurs et actrices politiques, rappelant l'adoption par le Grand Conseil genevois, le 4 octobre 2001, de la Loi sur le financement de la solidarité internationale. Celle-ci prescrit que le canton de Genève « consacre au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à la solidarité internationale, particulièrement en soutenant des projets de coopération, d'aide au développement, de promotion de la paix et de défense des droits sociaux et de la personne ».

En 2021, les 20 ans de l'adoption de la loi seront dûment commémorés. Une édition actualisée de la brochure *Solidarité Genève Sud*, qui tire le bilan statistique des montants versés au titre de la solidarité internationale par l'État de Genève et les communes, permettra d'évaluer l'atteinte des 0,7% par les différentes collectivités publiques genevoises.

Dans le but d'alimenter la réflexion sur la coopération internationale, un dossier thématique *Réflexions et Débats* sera publié tous les deux ans. Les dernières éditions ont porté sur l'Agenda 2030 et ses « 17 objectifs pour transformer le

monde », ainsi que sur les enjeux de genre : « Genre et développement, un duo gagnant ». En décembre 2020, un nouveau numéro a été consacré à l'évolution de la coopération au développement dans le contexte de la pandémie du Covid-19 et à ses conséquences sanitaires, économiques et sociales dans les pays du Sud.

En tant qu'actrice de la solidarité internationale au sein de la cité et de la Genève internationale, la FGC participera également à des manifestations, tables rondes et événements organisés par d'autres acteur-trice-s de la société civile ou par des partenaires (collectivités publiques, hautes écoles, fondations, etc.) sur des thèmes touchant la coopération internationale. Elle y apportera ses réflexions et son expertise dans ses domaines de compétence.

Dans la perspective de renforcer l'information du public, la période 2021-2024 verra le développement de la stratégie numérique de la FGC, ainsi que la modernisation de son site web afin qu'il soit davantage centré sur les besoins des utilisateur-trice-s et réponde aux usages

actuels en matière d'information digitale. La communication et l'information sur les réseaux sociaux seront également renforcées, notamment en direction du public jeune.

Pour s'adresser à ce public, le sensibiliser à la coopération internationale, lui permettre de s'immerger dans des projets de développement et faire émerger la relève, la FGC a développé une installation de réalité virtuelle *360° sur le monde*. L'installation et les vidéos sont présentées notamment dans des manifestations destinées aux adolescent-e-s, ainsi que dans des écoles genevoises. L'installation est animée par un groupe de bénévoles, encadré-e-s par un-e stagiaire HETS et le Secrétariat. Ces activités seront développées durant la période 2021-2024, notamment à travers une collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Grâce à leurs projets d'information (tables rondes, débats, expositions, publications, spectacles, campagnes d'information), les organisations membres de la FGC participent également à la sensibilisation du

public aux enjeux du développement. Les projets d'information déposés par les organisations membres pour demander un financement sont soumis à un processus d'analyse et de suivi par le Secrétariat et la Commission d'information qui garantit leur pertinence et leur qualité. Au même titre que les projets de développement, les projets d'information bénéficient également du label de la FGC. Les synergies entre la FGC et ses membres porteurs de projets d'information seront encouragées.

Enfin, durant la période 2021-2024, la FGC compte ouvrir un chantier méthodologique : en plus des mesures d'audience quantitatives basées sur des sources officielles (nombre de lecteur-trice-s, de téléspectateur-trice-s, de visiteur-euse-s sur le site), il s'agira de développer une

méthode et des outils appropriés permettant d'évaluer les effets des activités d'information et de sensibilisation sur les publics visés, qu'il s'agisse des activités propres à la FGC ou de celles de ses membres à travers leurs projets d'information.

### RENFORCER LES PARTENARIATS

Pour atteindre ses publics cibles, pour élargir son rayonnement et enrichir la réflexion, la FGC développera des partenariats également dans le domaine de l'information et de la sensibilisation.

- Partenariats avec des collectivités publiques, des hautes écoles, des ONG et des membres de la société civile, des acteurs et actrices de la Genève internationale, ainsi que d'autres milieux spé-

cialisés dans le cadre de tables rondes, débats et autres événements d'une part.

- Partenariats avec des médias à large audience dans le public genevois, d'autre part. Ainsi, la coproduction avec la chaîne de télévision locale Léman Bleu de l'émission *Esprit solidaire*, qui présente des projets d'organisations membres soutenus par la FGC ou des thématiques portées par plusieurs d'entre elles, sera poursuivie si les conditions le permettent, de même que la publication de pages spéciales dans la *Tribune de Genève*.
- Partenariats enfin avec les milieux culturels, qui s'appuient sur les projets artistiques développés par des organisations membres et sur la culture comme vecteur de sensibilisation et d'expression, notamment des jeunes, autour de valeurs humanistes. ■



Présentée lors des manifestations publiques, l'installation de réalité virtuelle 360° sur le monde permet de sensibiliser les jeunes aux enjeux de développement en leur faisant découvrir des projets soutenus par les organisations membres de la FGC.

©Catherine Dubouloz Chantre

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE N°4 – LE PUBLIC GENEVOIS (GRAND PUBLIC, JEUNES, ÉLU·E·S ET MILIEUX SPÉCIALISÉS) EST INFORMÉ ET SENSIBILISÉ AUX ENJEUX GLOBAUX DANS LE CADRE DE L'AGENDA 2030

### INDICATEURS

### VALEURS CIBLES EN 2024

Audience atteinte par la FGC dans les médias, sur son site et dans les événements publics, attestée par des sources officielles (en nombre de personnes informées et sensibilisées par les activités de la FGC)

**AU MOINS 100 000**

Ligne de base 2017 : 40 000  
Ligne de base 2019 : 100 000, avec l'émission sur Léman Bleu (chiffres d'audience fournis par Léman Bleu), les pages spéciales de la *Tribune de Genève* (tirage fourni par la *Tribune* – 105 000 lecteurs en moyenne par édition en 2018), nombre de participant·e·s aux événements de la FGC, nombre de visite sur le site (en moyenne plus de 40 000 par an).

Nombre d'événements que la FGC initie et auxquels elle participe pour contribuer et stimuler la réflexion sur les enjeux globaux

**5 ÉVÉNEMENTS PAR AN**, dont 2 organisés par la FGC (par exemple Journée Genève solidaire, table ronde du printemps)  
(Ligne de base : 5)

Une méthodologie appropriée existe pour évaluer l'effet auprès du public des activités de sensibilisation et d'information de la FGC et des projets d'information des OM

**1 SUR LA PÉRIODE**  
(Ligne de base : 0)

### ACTIVITÉS INDICATIVES

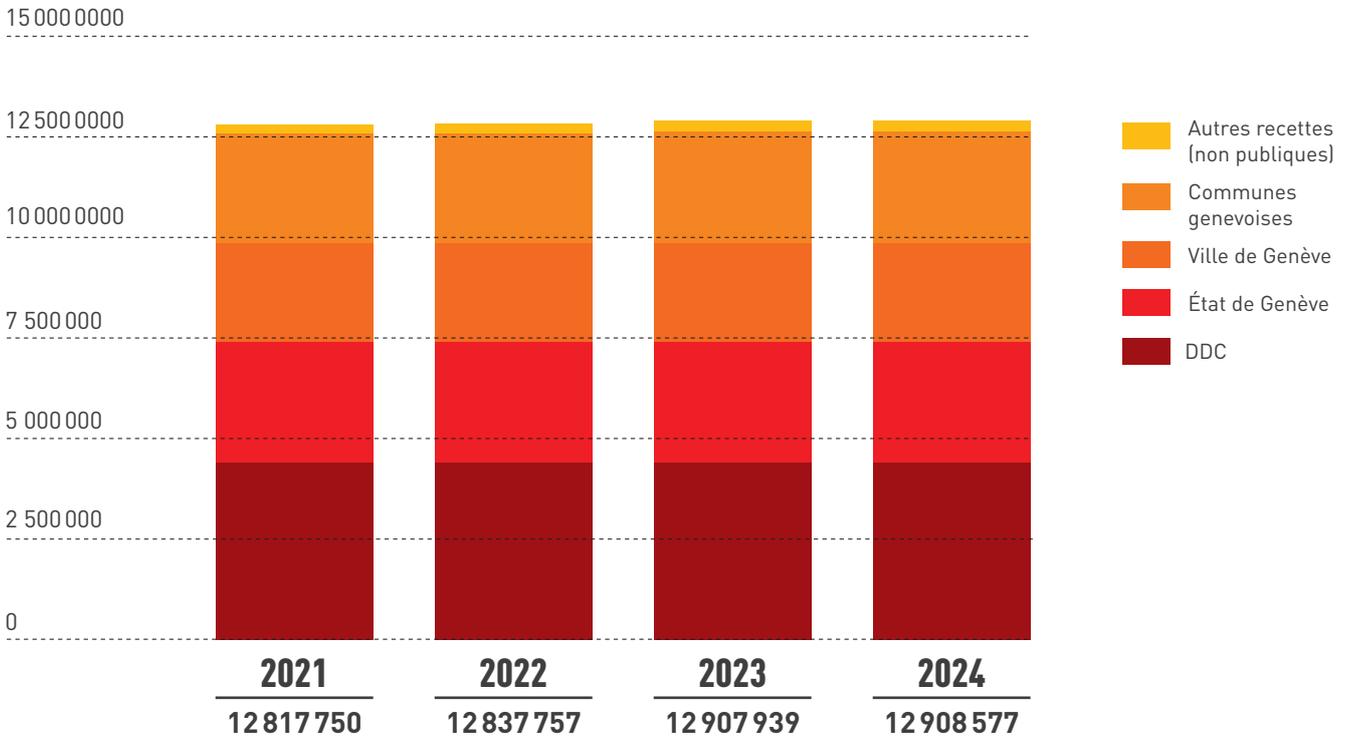
- Publication des pages dans la *Tribune de Genève* et autres reportages dans les médias.
- Coproduction de l'émission de Léman Bleu *Esprit solidaire*.
- Développement de la stratégie digitale et publication de *posts* sur les réseaux sociaux.
- Poursuite du projet *360° sur le monde* et création de nouvelles vidéos.
- En collaboration avec la Commission d'information, développement d'une méthodologie appropriée pour mesurer les effets (à court terme) et les impacts (à long terme) des activités de sensibilisation et d'information de la FGC et des projets d'information présentés par les OM.
- Participation de la FGC à des manifestations organisées par des OM ou des tiers destinées au grand public (Filmar, Alternatiba, fêtes communales de la solidarité, tables rondes ou débats).
- Participation de la FGC à des manifestations destinées aux jeunes et en milieu scolaire avec l'installation de réalité virtuelle *360° sur le monde* (écoles, Step into action, Cité des Métiers, etc.).
- Organisation d'activités destinées aux décideurs et décideuses politiques.
- Organisation d'événements prioritairement destinés au grand public : tables rondes, débats, conférences, Journée Genève solidaire.
- Publication et diffusion bisannuelle du dossier thématique *Réflexions et Débats*.
- Édition et diffusion de la brochure statistique *Genève Solidarité Sud* (2021).
- Analyse et suivi par le Secrétariat des projets d'information déposés par les OM.
- Échanges réguliers entre le Secrétariat, les rapporteur·e·s et l'OM relatifs au dépôt et au suivi des projets d'information.

# Budget 2021-2024 de la FGC

	2021	2022	2023	2024	TOTAL 2021-2024	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>12 817 750</b>	<b>12 837 757</b>	<b>12 907 939</b>	<b>12 908 577</b>	<b>51 472 023</b>	<b>100,00 %</b>
<b>CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC</b>	<b>12 580 000</b>	<b>12 580 000</b>	<b>12 650 000</b>	<b>12 650 000</b>	<b>50 460 000</b>	<b>98,03 %</b>
• DDC	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	17 600 000	34,19 %
• Canton de Genève <sup>1</sup>	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	12 000 000	23,31 %
• Ville de Genève	2 450 000	2 450 000	2 450 000	2 450 000	9 800 000	19,04 %
• Communes genevoises (hors Ville de Genève)	2 730 000	2 730 000	2 800 000	2 800 000	11 060 000	21,49 %
<b>AUTRES REVENUS</b>	<b>237 750</b>	<b>257 757</b>	<b>257 939</b>	<b>258 577</b>	<b>1 012 023</b>	<b>1,97 %</b>
• Cotisations des organisations membres (OM)	115 000	135 007	135 189	135 827	521 023	1,01 %
• Cotisations des Fédérations cantonales	22 750	22 750	22 750	22 750	91 000	0,18 %
• Autres	100 000	100 000	100 000	100 000	400 000	0,78 %
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>12 817 749</b>	<b>12 837 757</b>	<b>12 907 939</b>	<b>12 908 578</b>	<b>51 472 023</b>	<b>100,00 %</b>
<b>TOTAL DÉPENSES PAR OBJECTIFS</b>	<b>12 203 102</b>	<b>12 218 824</b>	<b>12 283 440</b>	<b>12 278 512</b>	<b>48 983 878</b>	<b>95,17 %</b>
<b>OBJECTIF 1 : Dynamique institutionnelle FGC et OM</b>	<b>94 790</b>	<b>94 985</b>	<b>95 499</b>	<b>96 013</b>	<b>381 287</b>	<b>0,74 %</b>
• Salaires suivi institutionnel et consolidation des partenariats	19 790	19 985	20 499	21 013	81 287	0,16 %
• Coordination FEDERESO	70 000	70 000	70 000	70 000	280 000	0,54 %
• Outils informatiques de gestion	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000	0,04 %
<b>OBJECTIF 2 : Qualité des projets de coopération</b>	<b>10 974 393</b>	<b>10 987 183</b>	<b>11 048 547</b>	<b>11 040 368</b>	<b>44 050 491</b>	<b>85,58 %</b>
• Salaires analyse et suivi des projets de développement	306 140	309 684	313 229	316 773	1 245 826	2,42 %
• Contributions versées pour les projets de développement	10 668 253	10 677 499	10 735 318	10 723 595	42 804 665	83,16 %
<b>OBJECTIF 3 : Partage des savoirs (PDS)</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1,94 %</b>
• Salaires PDS	114 786	115 675	116 564	117 453	464 478	0,90 %
• Projets PDS des OM	114 000	116 000	116 000	121 000	467 000	0,91 %
• Activités PDS	21 214	18 325	17 436	11 547	68 522	0,13 %
<b>OBJECTIF 4 : Information et sensibilisation</b>	<b>883 919</b>	<b>886 656</b>	<b>889 394</b>	<b>892 131</b>	<b>3 552 100</b>	<b>6,90 %</b>
• Salaires information et sensibilisation	198 919	201 656	204 394	207 131	812 100	1,58 %
• Projets d'information des OM	545 000	545 000	545 000	545 000	2 180 000	4,24 %
• Fonds information	140 000	140 000	140 000	140 000	560 000	1,09 %
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>614 647</b>	<b>618 933</b>	<b>624 499</b>	<b>630 066</b>	<b>2 488 145</b>	<b>4,83 %</b>
• Salaires administration	384 647	388 933	394 499	400 066	1 568 145	3,05 %
• Autres frais de fonctionnement	230 000	230 000	230 000	230 000	920 000	1,79 %

1 Proposition du Conseil d'État soutenue par une majorité de la Commission des finances du Grand Conseil, pas encore traitée en plénière au moment de l'impression (mars 2021).

# Sources de financement de la FGC



## LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES PARTENAIRES DE LA FGC<sup>1</sup>

### PARTENAIRES AVEC ACCORD-CADRE



### COMMUNES PARTENAIRES SANS ACCORD-CADRE



<sup>1</sup> Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA FGC<sup>1</sup>

AccEd, Association pour l'accès à l'Éducation et à la Formation  
ACCE [www.acced.ch](http://www.acced.ch)



Association Kallpa – Genève  
KALL [www.kallpa.ch](http://www.kallpa.ch)



E-CHANGER – Genève  
ECHA [www.e-changer.ch](http://www.e-changer.ch)



Actares, Actionnariat pour une économie durable  
ACTA [www.actares.ch](http://www.actares.ch)



Association Kombit  
KOMB [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Éducation et Futur – Bolivie  
EDFU [www.educacionyfuturo.com](http://www.educacionyfuturo.com)



Action de soutien à l'enfance démunie  
ASED [www.asedswiss.org](http://www.asedswiss.org)



Association La Florida – Pérou  
FLOR [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Eirene  
EIRE [www.eirenesuisse.ch](http://www.eirenesuisse.ch)



Afghanistan's Women Rights Association  
AWRA [www.awra.ch](http://www.awra.ch)



Association pour le développement des aires protégées  
ADAP [www.adap.ch](http://www.adap.ch)



Enfants du Monde  
EDM [www.edm.ch](http://www.edm.ch)



Aide suisse à l'action communautaire en Haïti  
ASAC [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Association Suisse – Cameroun  
ASC [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Espace Femmes International  
EFI [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Assafi, Association d'appui aux femmes ituriennes – RD Congo  
ASSA [www.assafi.org](http://www.assafi.org)



Assotic, Association de soutien au Théâtre des Intrigants – Congo  
ASSO [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Espoir pour ceux qui ont faim – FH Suisse  
ESFA [www.fhsuisse.org](http://www.fhsuisse.org)



Association Amis suisses Villages Dogons  
ASVD [www.asvdogons.org](http://www.asvdogons.org)



Centrale Sanitaire Suisse Romande  
CSS [www.css-romande.ch](http://www.css-romande.ch)



Fondation CIOMAL  
CIOMAL [www.ciomal.org](http://www.ciomal.org)



Association Bambi  
BAMB [www.association-bambi.ch](http://www.association-bambi.ch)



Centre Europe – Tiers Monde (CETIM)  
CETI [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)



Fondation le Balafon  
BALA [www.lebalafon.ch](http://www.lebalafon.ch)



Association CEAS – Genève  
CEAS [www.ceas-ge.ch](http://www.ceas-ge.ch)



Cinémas des Trois Mondes  
CTM [www.filmaramt.ch](http://www.filmaramt.ch)



Frères de nos Frères  
fdf [www.fdnf.org](http://www.fdnf.org)



Association de solidarité Nicaragua – El Salvador  
ANS [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Commission tiers-monde de l'Église catholique  
COTC [www.cotmec.ch](http://www.cotmec.ch)



Genève Tiers-Monde  
GETM [www.getm.ch](http://www.getm.ch)

<sup>1</sup> Situation au 31 mars 2021.



Glocal  
GLOC [www.association-glocal.ch](http://www.association-glocal.ch)



Madre Tierra Suisse  
MADR [www.madretierra.ch](http://www.madretierra.ch)



Solidar Suisse Genève  
SOLIDAR [www.solidar.ch](http://www.solidar.ch)



Graine de Baobab – Burkina  
BAOB [www.grainedebaobab.org](http://www.grainedebaobab.org)



Magasins du Monde – Genève  
MAG [www.mdm.ch](http://www.mdm.ch)



Swissaid Genève  
SWGE [www.swissaid.ch/fr/Geneva](http://www.swissaid.ch/fr/Geneva)



Groupe de réalisations et  
d'accompagnement pour  
le développement · Grad-s  
GRAD [www.grad-s.net](http://www.grad-s.net)



Mouvement Populaire  
des Familles – Genève  
MPF [www.mpf-ch.org](http://www.mpf-ch.org)



Commission de la solidarité  
internationale du SIT  
SIT [www.sit-syndicat.ch](http://www.sit-syndicat.ch)



Helvetas Swiss  
Intercooperation,  
section de Genève  
HELV [www.helvetas.ch](http://www.helvetas.ch)



Mouvement pour la  
Coopération Internationale  
MCI [www.mci.fgc.ch](http://www.mci.fgc.ch)



Terre des Hommes Suisse  
TDH [www.terredeshommesuisse.ch](http://www.terredeshommesuisse.ch)

**HUMANITEL**

Humanitel  
HUMA [fgc.federeso.ch/associations](http://fgc.federeso.ch/associations)



Omoana Genève  
OMOA [www.omoana.org](http://www.omoana.org)



Tourism for Help  
TOUR [www.tourismforhelp.com](http://www.tourismforhelp.com)



IDH Suisse, Institut pour  
le développement humain  
IDH [www.idhsuisse.ch](http://www.idhsuisse.ch)



Philea  
PHILEA [www.philea.coop](http://www.philea.coop)



Traditions pour Demain  
TRAD [www.tradi.info](http://www.tradi.info)



Institut de hautes études  
internationales  
et du développement  
IHEID [www.graduateinstitute.ch](http://www.graduateinstitute.ch)



Public Eye  
DB [www.publiceye.ch/fr/](http://www.publiceye.ch/fr/)



Uniterre, Commission  
internationale  
UNIT [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)



Innovations et réseaux  
pour le développement  
IRED [www.ired.org](http://www.ired.org)



Recherches et applications  
de financements alternatifs  
au développement  
RAFA [www.rafad.org](http://www.rafad.org)



urbaMonde  
URBA [www.urbamonde.org](http://www.urbamonde.org)



Alliance internationale pour  
la gestion de l'eau de pluie  
IRHA [www.irha-h2o.org/fr](http://www.irha-h2o.org/fr)



SeCoDév  
SECODEV [www.secodev.ch](http://www.secodev.ch)



Utopie Nord-Sud  
UNS [www.utopie-nord-sud.ch](http://www.utopie-nord-sud.ch)



Les Jardins de Cocagne,  
Solidarité Nord et Sud  
JACO [www.cocagne.ch](http://www.cocagne.ch)



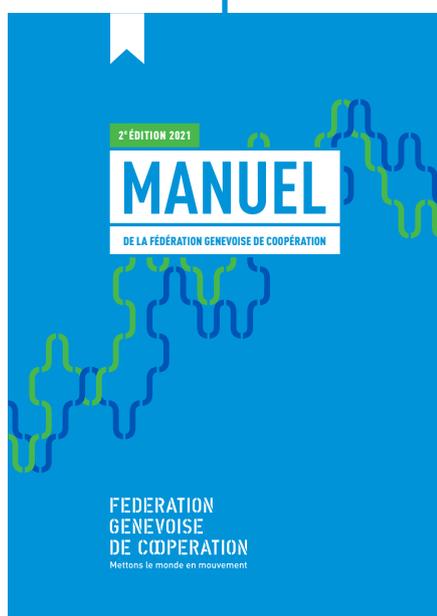
Société religieuse des Amis  
en Suisse, Quakers – Genève  
QUAK [www.swiss-quakers.ch](http://www.swiss-quakers.ch)

## LISTE DES ACRONYMES

- APD** ..... Aide publique au développement
- CI** ..... Commission d'information
- CT** ..... Commission technique
- DDC** ..... Direction du développement et de la coopération du Département fédéral des affaires étrangères
- DGVS** ..... Délégation Genève Ville Solidaire de la Ville de Genève
- FEDERESO** ..... Réseau de Suisse latine au service de la coopération internationale, formé des sept fédérations romandes et tessinoise de coopération au développement
- FGC** ..... Fédération genevoise de coopération
- ODD** ..... Objectif de développement durable
- OM** ..... Organisation membre
- PCSR** ..... Prévention des comportements sexuels répréhensibles
- SCI** ..... Système de contrôle interne
- SI** ..... Solidarité internationale
- SSI** ..... Service de la solidarité internationale du Canton de Genève

# La 2<sup>e</sup> édition du *Manuel de la FGC* en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021

DE NOUVEAUX CANEVAS POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ACCOMPAGNENT LE *MANUEL*



**Fruit de nombreux mois de travail, l'édition révisée et actualisée du *Manuel* est entrée en force, assortie de nouveaux canevas pour les projets de développement déposés à partir de janvier 2021.**

La 2<sup>e</sup> édition du *Manuel de la FGC*, entièrement révisée, constitue le document de référence pour le fonctionnement des instances de la Fédération, les relations avec ses membres, ainsi que pour le dépôt et le suivi des projets de développement, d'information et de partage des savoirs.

Les nouvelles règles du *Manuel*, ainsi que les canevas qui l'accompagnent pour le dépôt et le suivi des projets, sont en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ils sont en ligne sur une page dédiée du site de la FGC.

Cette nouvelle édition est le fruit d'un intense travail de révision des procédures mené par le Secrétariat, les Commissions et le Conseil de la FGC pendant près de deux ans. Ce processus a été conduit à la lumière des résultats du sondage «La FGC à l'écoute de ses membres» mené en été 2019 auprès des organisations membres (OM).

La 1<sup>ère</sup> édition du *Manuel*, datant de 2012, avait rassemblé les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil prises au fil des années. Elle était régulièrement mise à jour. La présente édition a permis de revisiter les contenus, de les actualiser et de les harmoniser en unifiant les pratiques et en codifiant de nouveaux processus.

La structure du *Manuel* a été revue. Il s'articule en sept sections : textes généraux et Statuts, instances, relations entre la FGC et les OM (nouvelle section), projets de développement au Sud, projets d'information en Suisse, projets de partage des savoirs et enfin, un glossaire enrichi des concepts actuels de la coopération internationale au développement.

**Le *Manuel* est disponible en deux formats :**

- **EN VERSION NUMÉRIQUE** (PDF), disponible sur la page dédiée du site. Des liens interactifs permettent de retrouver rapidement l'information recherchée.
- **EN VERSION PAPIER**, sous forme d'un classeur présenté section par section. Grâce à ce support flexible, il sera aisé d'actualiser régulièrement le *Manuel*.

Sur la page dédiée du site sont déposés, section par section, les documents nécessaires au dépôt des projets de développement, d'information ou de partage des savoirs, prêts à être téléchargés, notamment le questionnaire de présentation des projets et les canevas de rapports ou de budgets. S'y trouvent également des documents d'aide pour remplir ces canevas, ainsi que les documents de référence indispensables pour la gestion institutionnelle et de projets, comme l'ouvrage *Outils de gestion pour projets de coopération au développement*.



# METTONS LE MONDE EN MOUVEMENT

## IMPRESSUM

### FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION

Programme stratégique 2021-2024, adopté par  
l'Assemblée générale de la FGC du 19 mars 2020

### RÉDACTION

Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale  
Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication

### GRAPHISME

Sophie Marteau

### IMPRESSION

ATAR Roto Presse SA Genève  
Imprimé à 500 exemplaires sur du papier certifié FSC.  
Genève, mars 2021

Publié avec le soutien de la DDC, de l'État de Genève,  
de la Ville de Genève et de 17 communes genevoises.

## CONTACT

- 📍 Fédération genevoise de coopération (FGC)  
rue Amat 6, 1202 Genève
- ☎️ tél. +41 22 908 02 80
- ✉️ e-mail: [fgc@fgc.ch](mailto:fgc@fgc.ch)
- 🌐 [www.fgc.ch](http://www.fgc.ch)
- 📘 Facebook: [www.facebook.com/fgcgeneve](https://www.facebook.com/fgcgeneve)
- 🌐 LinkedIn: [www.linkedin.com/company/fgcgeneve/](https://www.linkedin.com/company/fgcgeneve/)
- 📺 Youtube: Fédération genevoise de coopération FGC

**FEDERATION  
GENEVOISE  
DE COOPERATION**  
Mettons le monde en mouvement